



Melrose : la prison de haute sécurité passe en mode brouillage total

Meurtre de Jonathan : pourquoi les suspects n'ont-ils pas été soumis au test des résidus de tir ?

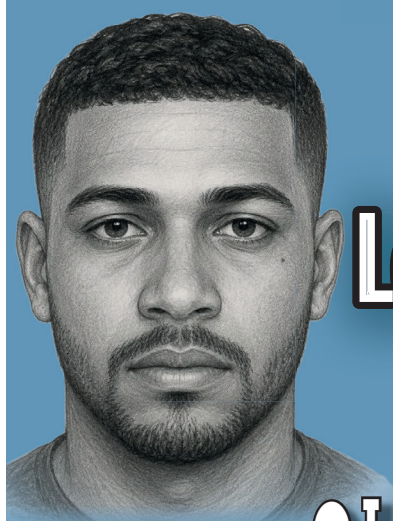
Le Journal du Dimanche



ÉDITORIAL

Demain, ce pourrait être votre enfant...

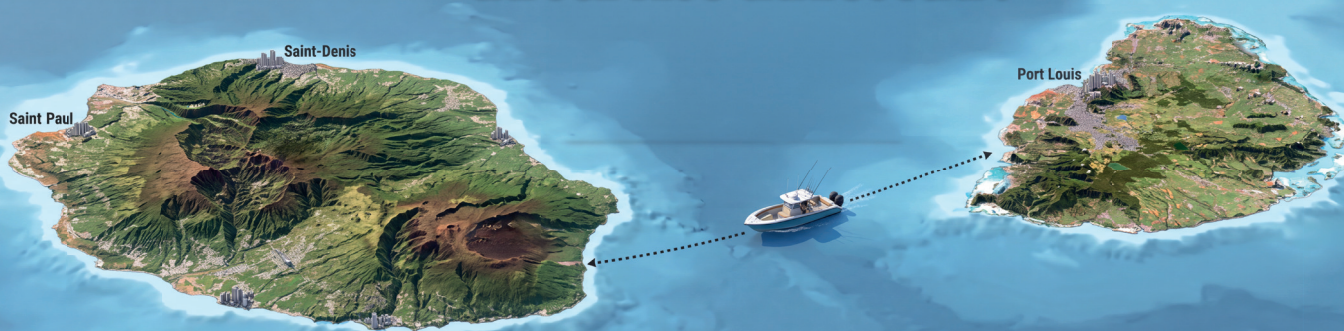
DIMANCHE 26 JUILLET AU SAMEDI 1ER AOÛT 2026 | N° 1532 | EDITION NUMERIQUE



Trafic de cocaïne : **Le Réunionnais Alain Alamelou au cœur d'une traque régionale**



● Le policier affecté à la VIPSU a-t-il mis ses moyens au service du réseau ?



Développement : **La face cachée des ONG**

● L'enquête qui dérange sur les réseaux d'influence derrière certains combats écologistes



MSM : derrière le discours de la persécution, l'heure des comptes a sonné

● Une campagne de « rode sympathie » démarré

DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026

plaisance
SHOPPING VILLAGE

SCHOOL HOLIDAY

Checklist!



New Outfit



Sweet Treat



Fun Day
at the Mall



Enjoy a
yummy meal

Which one are you doing first?



ROYAL ROAD, ROSE BELLE

ÉDITORIAL

Demain, ce pourrait être votre enfant...

Il y a des drames qui dépassent le simple fait divers. Ils nous bouleversent, nous interrogent et nous obligent à regarder en face les failles de notre société. La semaine dernière, dans le nord de l'île, un adolescent de 14 ans a mis fin à ses jours. J'ai eu beaucoup de mal à cesser de penser à ce jeune que j'avais eu l'occasion de connaître. À 14 ans, un enfant devrait rêver, rire, découvrir la vie. Certainement pas choisir la mort.

Les circonstances exactes de ce drame appartiennent à l'enquête et au respect dû à la famille. Mais une réalité s'impose déjà : ce geste n'est pas un incident isolé. Derrière chaque suicide d'un adolescent se cache souvent une accumulation de souffrances, de solitude, de blessures invisibles et, trop souvent aujourd'hui, l'emprise de la drogue. À Maurice, le fléau des stupéfiants n'épargne plus personne. Les réseaux criminels recrutent toujours plus jeunes. Des enfants deviennent des consommateurs, parfois même des revendeurs. Ils tombent dans un engrenage dont il est extrêmement difficile de sortir. La drogue détruit les familles, vole l'avenir de nos jeunes et finit parfois par leur coûter la vie.

Bien sûr, il serait trop simple de désigner un seul responsable. Les parents sont confrontés à des défis immenses. Beaucoup travaillent de longues heures pour joindre les deux bouts. D'autres élèvent seuls leurs enfants. Certains sont eux-mêmes dépassés par les transformations de la société, l'omniprésence des écrans, des réseaux sociaux et les nouvelles formes de pression auxquelles les adolescents sont confrontés.

Mais nous ne pouvons plus nous contenter de constater les dégâts. Il est temps de reconstruire un véritable encadrement autour de nos enfants. Pendant des générations, les valeurs familiales, spirituelles et communautaires constituaient des repères solides. Sans prétendre revenir en arrière, il est légitime de s'interroger sur ce que nous avons perdu en chemin.

Dans les villages hindous, le système des baithkas permettait aux enfants d'apprendre non seulement leur reli-

gion, mais aussi le respect, la discipline, la solidarité et le sens de la responsabilité. Les écoles coraniques jouent ce rôle auprès de nombreux jeunes musulmans. Les églises chrétiennes disposent également d'écoles du dimanche et de mouvements de jeunesse qui transmettent des valeurs essentielles. Ces espaces ne sont pas uniquement des lieux d'enseignement religieux ; ils sont aussi des lieux d'écoute, de dialogue et de construction de l'être humain.

Notre société gagnerait à renforcer ces structures d'encadrement, quelles que soient les croyances de chacun. Un enfant qui grandit entouré d'adultes bienveillants, qui écoute, conseille et corrige lorsque c'est nécessaire, possède davantage de chances de résister aux pièges qui l'entourent.

Parallèlement, la lutte contre les trafiquants doit devenir une priorité nationale absolue. Ceux qui vendent la drogue à nos enfants ne méritent aucune indulgence. Ils détruisent des vies, des familles et l'avenir de notre pays. Les sanctions doivent être exemplaires, les enquêtes implacables et les réseaux démantelés sans relâche.

À la rédaction, nous avons fait de ce combat l'un de nos chevaux de bataille. Nous continuerons à dénoncer les trafiquants, à donner la parole aux victimes et à interpeller les autorités. Parce que derrière chaque gramme de drogue vendu se cache peut-être un autre adolescent qui perd espoir.

Le drame de ce jeune de 14 ans doit être un électrochoc national. Il ne faut pas attendre qu'un autre enfant sombre pour agir. Les familles, les écoles, les associations, les communautés religieuses, les professionnels de la santé mentale et l'État doivent travailler ensemble. Un enfant ne devrait jamais croire que la mort est sa seule porte de sortie.

Si nous n'agissons pas maintenant, demain, il sera peut-être trop tard. Et chaque nouveau drame sera un rappel douloureux de notre incapacité collective à protéger ceux qui représentent pourtant notre plus grande richesse : nos enfants.

TRIBUNE

Le prix humain d'un système en faillite

Pendant plusieurs jours, les regards de Maurice se sont tournés vers l'Inde. Le scandale des fuites d'examens et l'annulation du NEET-UG 2026 ont dépassé le simple cadre d'une affaire administrative pour devenir une crise nationale. Pour beaucoup d'observateurs mauriciens, habitués à voir l'Inde comme une démocratie stable où les institutions demeurent fortes, les images de milliers d'étudiants défiant ouvertement le gouvernement de Narendra Modi ont constitué un fait inhabituel. Derrière cette mobilisation se cachait pourtant une profonde détresse, nourrie par un sentiment d'injustice et par l'effondrement des rêves de toute une génération. La démission du ministre de l'Éducation, Dharmendra Pradhan, après le scandale ne suffira jamais à effacer la douleur de dizaines de familles qui ont perdu un enfant.

Pour ces parents, il ne s'agit pas d'une victoire politique. Aucun ministre qui quitte son poste ne pourra ramener un fils ou une fille emporté par le désespoir. Leurs témoignages sont bouleversants. Ils ne réclament ni vengeance ni privilège. Ils demandent simplement que plus jamais un jeune ne soit conduit à penser que son avenir s'est effondré à cause des défaillances d'un système censé garantir l'égalité des chances.

Le NEET est bien plus qu'un simple concours. Pour des millions de familles indiennes, il représente l'aboutissement de plusieurs années de sacrifices financiers, de privations et d'efforts. Des parents s'endettent pour offrir à leurs enfants des cours privés, des logements près des centres de préparation et des ressources pédagogiques. Les étudiants, eux, vivent souvent sous une pression psychologique extrême, convaincus qu'un seul examen déterminera toute leur existence.

Lorsqu'une fuite de sujets ou une fraude conduit à l'annulation de cette épreuve, ce n'est pas uniquement un calendrier qui est bouleversé. C'est toute une construction psychologique qui s'effondre. Pour certains jeunes déjà fragilisés, cette rupture devient insupportable. Les suicides qui ont suivi cette crise constituent un terrible rappel du coût humain des dysfonctionnements administratifs.

Les manifestations étudiantes qui ont suivi traduisent également une



fracture de confiance. Les images de jeunes dispersés par la police à coups de matraque ont choqué une partie de l'opinion publique. Beaucoup de parents estiment que les autorités ont davantage cherché à contenir la colère qu'à écouter la souffrance. La démission du ministre, intervenue après plusieurs jours de mobilisation, apparaît ainsi davantage comme une réponse à la pression populaire que comme un acte spontané de responsabilité politique.

Mais l'essentiel est ailleurs. Le véritable enjeu n'est pas de savoir qui quittera son poste, mais comment reconstruire un système crédible. Les examens nationaux doivent être protégés par des mécanismes de sécurité modernes, des enquêtes indépendantes en cas de fraude et une transparence totale dans la gestion des crises. La confiance des étudiants ne se décrète pas ; elle se mérite.

Cette tragédie interpelle bien au-delà des frontières de l'Inde. Partout où les examens deviennent la seule porte d'entrée vers la réussite sociale, les pouvoirs publics ont le devoir de protéger non seulement l'intégrité des épreuves, mais aussi la santé mentale des candidats. L'excellence académique ne peut être construite au prix de l'anxiété permanente, de la peur de l'échec ou de l'absence de soutien psychologique. Les parents endeuillés l'ont résumé avec une dignité bouleversante : aucune indemnisation ne remplacera leur enfant. Leur seule consolation serait de savoir que leur drame permettra d'éviter d'autres tragédies.

DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026

MSM : derrière le discours de la persécution, l'heure des comptes a sonné

● Une campagne de « rode sympathie » a démarré

Le Mouvement Socialiste Militant (MSM) tente aujourd'hui de se présenter en victime. À chaque convocation de ses anciens ministres, cadres ou dirigeants devant la Financial Crimes Commission (FCC) ou le Central CID, le même refrain est servi à l'opinion publique : il s'agirait d'une « persécution politique », d'une « chasse aux sorcières », voire d'une manœuvre orchestrée par le nouveau pouvoir pour affaiblir l'opposition. Cette stratégie de communication n'a rien de nouveau. Elle est prévisible. Mais résiste-t-elle réellement à l'examen des faits ?

Depuis l'arrestation de Renganaden Padayachy et de Soodesh Callichurn dans le cadre d'une enquête portant sur de présumées irrégularités liées à l'attribution, en 2023, d'un contrat pétrolier de Rs 30 milliards à la société MMG, le MSM semble avoir choisi de déplacer le centre du débat. Au lieu de répondre aux interrogations soulevées par les enquêteurs, le parti préfère attaquer les institutions. Au lieu d'expliquer les décisions prises lorsqu'il était aux commandes du pays, il évoque un complot politique. Chaque convocation devient ainsi un argument de communication, particulièrement lorsqu'elle intervient dans la foulée ou à proximité d'un rassemblement politique du parti. Pourtant, ce changement de narration ne répond pas aux questions de fond que soulève l'enquête.

Les faits contredisent la thèse de la persécution

La position de la Financial Crimes Commission est sans équivoque. Des convocations ont été adressées, le lundi 20 juillet 2026, à trois anciens membres du gouvernement : l'ancien Premier ministre Pravind Jugnauth, l'ex-Attorney General Maneesh Gobin et l'ancien ministre du Transport Alan Ganoo.

Selon la FCC, ces auditions s'inscrivent



« dans le cadre normal de l'enquête afin de recueillir leurs déclarations relatives à leurs responsabilités présumées dans cette affaire ». La Commission précise également que 53 personnes ont déjà été entendues, en qualité de témoins ou de suspects, et rappelle que des investigations comportant des ramifications internationales nécessitent inévitablement du temps.

Un élément mérite d'ailleurs d'être rappelé. Les trois personnes concernées avaient initialement été convoquées le jeudi 23 juillet 2026. Ce sont leurs représentants légaux qui ont informé la FCC, le mercredi 22 juillet, qu'elles ne pourraient être présentes à cette date et qu'elles souhaitaient être entendues la semaine suivante.

Dans ces conditions, soutenir que le calendrier des convocations aurait été dicté par des considérations politiques apparaît difficilement soutenable. Même si ces auditions surviennent à proximité d'activités politiques du MSM, cela ne suffit pas à démontrer l'existence d'une quelconque persécution. Le calendrier judiciaire ne saurait être suspendu au calendrier partisan d'un parti politique, quel qu'il soit.

Les institutions doivent rester au-dessus des intérêts partisans

La FCC a d'ailleurs rejeté « avec la plus grande fermeté toute allégation ou insinuation selon laquelle ses actions seraient dictées par un calendrier politique ou par des considérations partisans ». Elle affirme agir en toute indépendance,

conformément à son mandat.

C'est précisément là que se situe le véritable enjeu. Dans un État de droit, aucune personnalité qu'elle soit an-

cien Premier ministre, ancien ministre ou simple citoyen ne peut prétendre bénéficier d'une immunité politique face aux institutions chargées de faire appliquer la loi.

Les accusations répétées du MSM semblent davantage relever d'une stratégie de survie politique que d'une démonstration fondée sur des éléments concrets. Le chemin de la reconquête paraît long. Comme un naufragé cherchant désespérément un point d'appui, le parti s'accroche aujourd'hui au récit de la « persécution politique ».

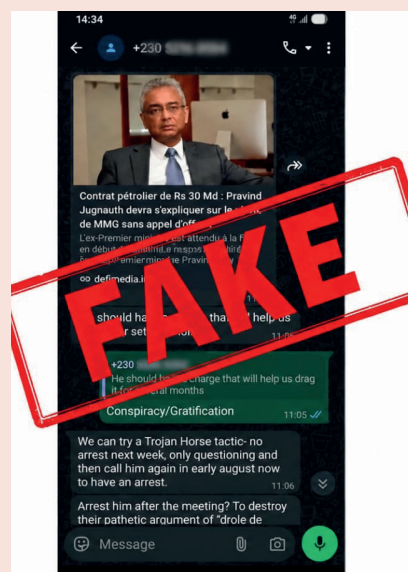
L'ironie est d'autant plus frappante que plusieurs de ceux qui dénoncent désormais les institutions se présentaient hier encore comme les défenseurs de l'ordre, de la bonne gouvernance et du respect des lois. Lorsque ces mêmes institutions réclament aujourd'hui des explications, elles deviennent soudainement suspectes.

Faux screenshot sur WhatsApp : Rakesh Bhuckory dénonce une campagne de désinformation

Le conseiller au Bureau du Premier ministre, Rakesh Bhuckory, affirme être la cible d'une campagne de désinformation orchestrée sur les réseaux sociaux. Dans une déclaration publiée samedi, il dénonce la circulation d'un faux screenshot sur un groupe WhatsApp récemment créé. Ce document, qui affiche son numéro de téléphone et lui attribue une prétendue conversation, est qualifié par l'intéressé de « fabrication grossière ».

Rakesh Bhuckory rejette catégoriquement l'authenticité de cette capture d'écran, affirmant qu'elle « ne repose sur aucun fait » et qu'elle aurait été conçue dans le but de porter atteinte à son intégrité et à sa réputation. Selon lui, cette manipulation s'inscrirait dans une stratégie plus large visant à influencer l'opinion publique en alimentant le récit d'une supposée persécution politique des opposants.

Face à cette situation, Rakesh Bhuckory annonce qu'il déposera une plainte officielle auprès de la police afin que les auteurs et les instigateurs de cette diffusion soient identifiés. Il souhaite que les enquêteurs fassent



toute la lumière sur les circonstances de la création et de la propagation de ce faux document.

Dans sa déclaration, il condamne avec fermeté ce qu'il décrit comme une campagne de désinformation et demande que les responsables répondent de leurs actes devant la justice. Il rappelle également que les institutions du pays exercent leurs missions en toute indépendance, sans ingérence politique, dans le respect de la loi et de l'État de droit.

DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026

Trafic de cocaïne : le Réunionnais Alain Alamelou au cœur d'une traque régionale



Alain Frédéric Jean Alamelou



Nifaaz Ali Allymamod, affecté à la VIP Security Unit (VIPSU), Sheik Mohammad Azhar Soobhan et Farhaaz Emrith



L'enquête menée par l'Anti-Drug and Smuggling Unit (ADSU) de Rose-Belle ne cesse de prendre de l'ampleur. Après les arrestations du constable Nifaaz Ali Allymamod, affecté à la VIP Security Unit (VIPSU), de Sheik Mohammad Azhar Soobhan et du chauffeur Farhaaz Emrith, les enquêteurs tentent désormais de remonter jusqu'aux véritables organisateurs d'une filière présumée de trafic de cocaïne reliant Maurice à La Réunion.

Au centre des investigations figure désormais un ressortissant réunionnais de 26 ans, Alain Frédéric Jean Alamelou, recherché par les autorités mauriciennes. Selon nos informations, un « arrest upon arrival » a été sollicité auprès du PIO afin qu'il soit interpellé dès son arrivée sur le territoire. L'ADSU a déjà sollicité la collaboration de ses homologues réunionnais afin d'obtenir un partage d'informations sur Alain Frédéric Jean Alamelou. Toutefois, toute mesure d'enquête coercitive, no-

tamment son audition ou son interpellation, devra passer par une commission rogatoire internationale validée par la Cour suprême. Son interrogatoire est considéré comme une étape déterminante pour faire progresser l'enquête et identifier les éventuels commanditaires du réseau présumé.

Le puzzle numérique commence à se reconstituer

Originaire de Saint-Denis, Alain Frédéric Jean Alamelou, 26 ans, évoluerait dans le secteur du landscaping à travers une entreprise connue sous le nom de Renovair. Les investigations de l'ADSU révèlent que son premier déplacement à Maurice cette année remonte au 16 avril 2026. Il est ensuite revenu à plusieurs reprises, son dernier voyage ayant débuté le 8 juillet 2026, lorsqu'il est entré sur le territoire mauricien sous couvert d'un visa touristique de dix jours. Il a finalement quitté l'île le 11 juillet, après avoir principalement séjourné dans le nord du pays.

Ces déplacements à répétition retiennent aujourd'hui toute l'attention

des enquêteurs. Selon les premiers éléments recueillis, l'entrepreneur réunionnais aurait effectué près de quatre voyages à Maurice en 2026, une fréquence qui soulève de nombreuses interrogations dans le cadre de cette enquête.

Farhaaz Emrith, le maillon clé du réseau ?

Les enquêteurs s'intéressent également à ses liens avec Farhaaz Emrith, considéré comme l'un des principaux suspects déjà arrêtés dans cette affaire. D'après plusieurs sources proches de l'enquête, les deux hommes se seraient côtoyés aussi bien à Maurice qu'à La Réunion, des rencontres qui font désormais l'objet d'une analyse approfondie afin d'en déterminer la nature et les circonstances. Les enquêteurs examinent notamment deux déplacements :

15 février 2026 – Vol UU108
25 avril 2026 – Vol MK249 à destination de Gillot

Les policiers s'emploient désormais à reconstituer avec précision chacun de ses séjours : les personnes rencontrées, les lieux fréquentés, les moyens de transport utilisés ainsi que les commu-

nications échangées. Ce véritable travail de fourmi s'appuie notamment sur l'exploitation des téléphones portables saisis. Grâce aux analyses forensiques menées par les spécialistes de la police scientifique, les enquêteurs espèrent reconstituer les échanges, retracer les déplacements et identifier d'éventuels complices.

Le véhicule de la VIPSU a-t-il servi au réseau ?

L'arrestation d'un policier affecté à la protection rapprochée constitue sans doute l'aspect le plus sensible de cette affaire. Selon les informations disponibles, le constable Nifaaz Ali Allymamod -6575 est entré dans la police le 28 décembre 2012 après sa formation au Police Training School de Beau-Bassin. Au cours de sa carrière, il a successivement été affecté au poste de Plaine-Verte, puis à Fanfaron Police Station, avant de rejoindre la Division Traffic Police Metro North en 2016. En 2022, il a intégré la Traffic Branch, avant d'être muté à Terre-Rouge Traffic Branch en 2023. Ce n'est qu'en novembre 2024 qu'il a été affecté à la VIP Security Unit (VIPSU). Marié mais vivant séparé de son épouse, il est père d'un enfant.

Les enquêteurs remontent la filière d'importation

Selon nos sources, les enquêteurs examinent notamment une question essentielle : des moyens logistiques mis à disposition du policier dans l'exercice de ses fonctions auraient-ils pu être utilisés pour faciliter certaines opérations du réseau ? Cette vérification porte notamment sur les déplacements effectués par le policier, les véhicules utilisés ainsi que les avantages liés à sa fonction. À ce stade, aucun élément officiel ne permet d'affirmer qu'un véhicule de service aurait effectivement servi au transport de stupéfiants. Cette possibilité fait partie des pistes actuellement examinées par les enquêteurs. Lors de son interrogatoire, le constable aurait soutenu que son rôle se limitait à récupérer de l'argent provenant des ventes de drogue et qu'il n'aurait jamais transporté de cocaïne.

Comment la cocaïne est-elle arrivée à Maurice ?

C'est désormais la question centrale de cette enquête. Si plusieurs suspects ont été arrêtés, les enquêteurs cherchent surtout à comprendre le mode d'im-

portation de la cocaïne sur le territoire local. Parmi les hypothèses étudiées figure celle d'un acheminement par voie maritime. La Police examine la possibilité que les stupéfiants aient pu transiter entre La Réunion et Maurice à bord de bateaux de pêche, d'embarcations privées ou d'autres navires effectuant régulièrement la liaison entre les deux îles. Cette piste demeure, à ce stade, une hypothèse d'enquête qui fait l'objet de vérifications. Les officiers de l'ADSU cherchent également à identifier chaque maillon de la chaîne criminelle : fournisseurs, importateurs, transporteurs, stockeurs, collecteurs d'argent et distributeurs.

Une coopération renforcée avec La Réunion

Les autorités mauriciennes ont officiellement sollicité l'assistance des services d'enquête réunionnais afin de retracer les déplacements d'Alain Frédéric Jean Alamelou, d'identifier son entourage et de vérifier si d'autres individus installés à La Réunion seraient impliqués dans cette organisation présumée. L'affaire



intervient alors que les forces de l'ordre de La Réunion multiplient elles aussi les saisies de stupéfiants.

Début juillet, les gendarmes réunionnais ont démantelé un réseau après l'interception d'un colis arrivé par fret aérien en provenance des États-Unis contenant 70 kilos de résine de cannabis, pour une valeur estimée à plus de 1,7 million d'euros. Quatre suspects avaient été interpellés près de la zone aéroportuaire et les perquisitions avaient permis la saisie de 17 000 euros en espèces, 200 grammes de cocaïne ainsi que plusieurs véhicules. Cette

affaire illustre la pression croissante exercée par les organisations criminelles sur les routes de l'océan Indien.

À Maurice, les enquêteurs estiment que les arrestations déjà réalisées ne constituent que la première étape d'une enquête appelée à connaître de nouveaux développements. Par ailleurs, au Parlement ce mardi, le député Roshan Jhummun interrogera le Premier ministre sur le nombre de policiers arrêtés, suspendus ou condamnés dans des affaires de trafic de drogue depuis 2014, et les dossiers déjà transmis au Directeur des poursuites publiques (DPP).

Sécurité maritime : Des réseaux criminels de plus en plus organisés

L'océan Indien est devenu l'un des espaces stratégiques les plus sensibles au monde. Entre les tensions géopolitiques en mer Rouge et dans le détroit d'Ormuz, la recrudescence des trafics illicites et la multiplication des menaces contre les infrastructures sous-marines, les États de la région entendent désormais renforcer leur coopération. C'est dans ce contexte que Maurice a accueilli la troisième session plénière du Groupe de contact sur les activités maritimes illicites (CGIMA), organisée sous l'égide de la Commission de l'océan Indien (COI), en marge de la Semaine régionale de la sécurité maritime de l'Union européenne.

À l'ouverture des travaux, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, Ritesh Ramful, a lancé un appel à une mobilisation collective. « La sécurité maritime dans l'océan Indien est une nécessité », a-t-il déclaré, soulignant qu'aucun pays ne peut faire face seul aux défis qui menacent les espaces maritimes de la région.

Le ministre a mis en garde contre les



réseaux criminels transnationaux qui profitent des failles de la gouvernance maritime pour développer leurs activités. Le CGIMA, en collaboration avec le Centre régional de fusion des informations maritimes (RMIFC) basé à Madagascar, coordonne notamment la lutte contre le trafic de stupéfiants, le trafic d'armes, la traite des êtres humains, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée ainsi que les actes de piraterie. Les partenaires travaillent également sur la protection des câbles internet sous-marins, devenus des infrastructures stratégiques essentielles aux communications et aux échanges

économiques mondiaux.

Une coopération régionale renforcée

Avec une zone économique exclusive de plus de 2,2 millions de kilomètres carrés, Maurice fait face à des défis considérables. À ces menaces traditionnelles s'ajoutent désormais les risques de cyberattaques visant les systèmes maritimes, la pollution marine et les conséquences des tensions internationales sur les routes commerciales. La réunion a également réuni des

représentants de l'Union européenne, de l'Organisation maritime internationale (OMI), d'INTERPOL, de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ainsi que plusieurs États de la région. Ritesh Ramful a plaidé pour un renforcement des capacités régionales à travers une meilleure surveillance maritime, un partage accru des renseignements, le recours à l'intelligence artificielle et aux systèmes numériques intégrés, ainsi qu'une harmonisation des cadres juridiques afin de poursuivre plus efficacement les réseaux criminels opérant en mer.

Le chef de la coopération de la délégation de l'Union européenne à Maurice, Jose Maria Troncoso-Perera, a réaffirmé l'engagement de l'UE à soutenir la sécurité maritime et la gouvernance durable des océans. De son côté, le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Dr Ibrahim Norbert Richard, a insisté sur la nécessité d'investir durablement dans la surveillance maritime afin de préserver la stabilité régionale, protéger l'environnement marin et renforcer la résilience des États côtiers face aux nouvelles menaces.

DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026

Des experts s'interrogent sur les premières heures de l'enquête

● Pourquoi les suspects n'ont-ils pas été soumis au test des résidus de tir ?

Plus d'un mois après le meurtre de Jonathan Koo Yan Too dans une chasse à Au Villars, Midlands, l'enquête piétine. Malgré une récompense de Rs 500 000 promise pour toute information décisive, la police n'a toujours identifié aucun suspect formel. Face à cette impasse, un groupe de proches et d'amis de la victime s'est tourné vers plusieurs spécialistes en criminologie afin d'obtenir un regard extérieur sur le déroulement de l'enquête. Sans remettre en cause le professionnalisme des enquêteurs de la Major Crime Investigation Team (MCIT), ces experts estiment que les toutes premières heures suivant le crime constituent souvent la clé d'une affaire de cette nature.

Pour ces spécialistes, les investigations menées jusqu'à présent donnent l'impression d'une enquête confrontée aujourd'hui à un manque d'éléments scientifiques exploitables. Selon plusieurs informations recueillies par le Journal du Dimanche, les enquêteurs auraient rapidement identifié une liste d'environ six personnes susceptibles d'intéresser l'enquête, sans pour autant que cette piste n'ait permis, à ce jour, d'aboutir à une inculpation. C'est précisément à ce stade que plusieurs experts interrogés estiment qu'une occasion importante aurait pu être exploitée.

Les premières 24 heures, une fenêtre cruciale

Dans les enquêtes impliquant une arme à feu, le temps constitue un facteur déterminant. Les spécialistes rappellent que les résidus de tir (Gunshot Residue ou GSR) représentent souvent l'un des premiers examens scientifiques réalisés lorsqu'un enquêteur soupçonne qu'une personne a pu tirer avec une arme ou manipuler une arme à feu. Ce prélèvement consiste à recueillir, à l'aide d'écouvillons ou de disques adhésifs, les microparticules présentes sur les mains, les doigts ou encore les

vêtements d'un individu. Ces particules sont ensuite analysées en laboratoire afin de rechercher des éléments caractéristiques issus de la détonation d'une arme. Mais cette preuve possède une limite majeure : elle disparaît rapidement.

Quelques heures suffisent parfois pour que les résidus soient éliminés naturellement par les gestes du quotidien, un simple lavage des mains, une douche ou un changement de vêtements. « Dans ce type d'enquête, chaque minute compte », explique un expert en criminalistique interrogé par notre rédaction.

Selon plusieurs informations recueillies, aucun prélèvement systématique de résidus de tir n'aurait été effectué sur les personnes figurant parmi les premières cibles de l'enquête durant cette période critique. Si cette information était confirmée, plusieurs spécialistes estiment que cette opportunité scientifique serait aujourd'hui définitivement perdue.

Ils rappellent toutefois qu'un test GSR positif ne prouve pas automatiquement qu'une personne est l'auteur du tir, tout comme un résultat négatif ne permet pas d'écarter définitivement un suspect. Il s'agit d'un élément parmi d'autres dans une enquête criminelle.

Une scène de crime qui soulève des interrogations

Au-delà de la question des résidus de tir, plusieurs experts consultés disent également s'interroger sur les opérations réalisées sur la scène du crime. Selon les informations obtenues par le Journal du Dimanche, plusieurs personnes proches du dossier estiment que le périmètre aurait été rapidement levé alors que certaines vérifications complémentaires auraient pu être envisagées.

Des spécialistes en criminalistique évoquent notamment l'intérêt que peuvent représenter des recherches approfondies à l'aide de chiens spécialisés dans la détection d'odeurs humaines ou d'objets liés à une arme à feu. Selon nos informations, aucun chien renifleur n'aurait été déployé sur les lieux dans les heures ayant suivi le meurtre.

Là encore, il ne s'agit pas d'une preuve que cette technique aurait permis de ré-



soudre l'affaire. Les experts soulignent toutefois que ce type de moyen peut, dans certaines circonstances, orienter les recherches vers un itinéraire de fuite ou conduire à la découverte d'objets abandonnés. En l'absence des éléments matériels, le travail des experts balistiques devient considérablement plus complexe.

Une enquête devenue beaucoup plus difficile

Aujourd'hui, les enquêteurs poursuivent leurs investigations. Les comptes bancaires de Jonathan Koo Yan Too, ses téléphones, ses communications, ses relations personnelles et professionnelles continuent d'être analysés. Toutes les pistes demeurent ouvertes. Toutefois, plusieurs spécialistes estiment que l'enquête entre désormais dans une phase beaucoup plus délicate. Les indices biologiques disparaissent. Les souvenirs des témoins deviennent moins précis. Les traces physiques s'effacent progressivement. L'un des criminologues

consultés résume la situation par une image parlante : « Aujourd'hui, retrouver le meurtrier revient presque à chercher une aiguille dans une botte de foin. »

La récompense de Rs 500 000 peut-elle tout changer ?

La décision des Casernes centrales d'offrir une récompense de Rs 500 000 illustre l'importance accordée à cette affaire. Ce type de mesure demeure exceptionnel.

Les enquêteurs espèrent qu'une personne disposant d'une information restée jusqu'ici secrète acceptera enfin de parler. Mais les premiers retours n'ont pas permis de débloquent l'enquête. Les appels reçus se sont révélés peu exploitables. Pour plusieurs observateurs, seule une confidence, un témoignage inattendu ou l'apparition d'un nouvel élément matériel pourrait désormais faire évoluer ce dossier.

Les lobbies verts : Qui se cache derrière certains combats ?

Le discours écologique s'est imposé comme une arme puissante dans le débat public. Mais son usage sélectif interroge. Certains groupes, ONG et figures militantes s'opposent avec constance à des projets portés par de nouveaux acteurs économiques, souvent extérieurs aux réseaux traditionnels, tandis que les grands conglomérats issus de l'économie sucrière ont déjà capté les meilleures terres, les plus belles plages et les principales opportunités du pays. Cette écologie de combat, souvent tardive, parfois judiciaire, mérite donc d'être interrogée : qui la finance, qui l'oriente, et pourquoi frappe-t-elle certains projets plutôt que d'autres ?

Un combat qui masque les intentions réelles

Il ne suffit plus de se dire écologiste pour échapper à la critique. Ceux qui demandent des comptes aux promoteurs doivent, eux aussi, accepter d'en rendre. Le débat environnemental est devenu un terrain de confrontation majeur.

Officiellement, il s'agit de protéger les lagons, les récifs, les montagnes, les forêts, les zones humides et la santé publique. Dans les faits, certaines mobilisations donnent l'impression d'une écologie à deux vitesses : très bruyante lorsqu'il s'agit de bloquer des projets qui échappent au contrôle du secteur privé traditionnel, beaucoup plus discrète lorsqu'il s'agit de remettre en cause l'acapement historique du territoire par les conglomérats issus de l'économie sucrière.

On a besoin d'une vraie politique environnementale. Le pays fait face à une gestion catastrophique des déchets, à l'érosion côtière, à la montée des eaux, à la pression sur les lagons, à la destruction de la biodiversité et à l'artificialisation continue des terres. Le combat écologique est donc nécessaire. Mais il devient suspect lorsqu'il se transforme en instrument de blocage



sélectif, visant certains projets et certains promoteurs, tout en épargnant les structures économiques qui ont historiquement façonné l'injustice foncière et environnementale du pays.

Une duplicité à peine voilée

Car le constat est clair : les meilleures plages, les terres les plus stratégiques, les zones touristiques les plus rentables et les principales opportunités immobilières ont déjà été captées, depuis longtemps, par les familles, groupes et conglomérats liés à l'ancienne économie sucrière. Ces acteurs ont converti leur puissance foncière en puissance hôtelière, immobilière, financière, énergétique et commerciale. Ils ont construit, loti, privatisé, exploité, développé et valorisé des pans entiers du territoire national. Pourtant, c'est souvent lorsque de nouveaux entrants apparaissent que l'indignation écologique devient maximale.

C'est cette duplicité qu'il faut nommer. Certains pseudo-écologistes semblent découvrir la fragilité du territoire au moment précis où un projet n'est pas piloté par les réseaux économiques habituels. Ils dénoncent alors la bétonisation, la menace sur les paysages, les risques hydrologiques, les atteintes aux écosystèmes ou le manque de consultation. Ces préoccupations peuvent être légitimes en elles-mêmes. Mais pourquoi n'ont-elles pas été portées avec la même intensité contre l'appropriation progressive des plus beaux espaces du pays par le secteur privé traditionnel

? Pourquoi cette radicalité sélective ? Pourquoi ces silences passés et ces colères présentes ?

D'où vient l'argent ? Qui finance réellement ces mobilisations ?

La question du financement devient alors centrale. Qui finance ces campagnes ? Qui paie les études, les déplacements, les communications, les livrets, les expertises, les conférences de presse et les recours juridiques ? Qui soutient les actions judiciaires lorsque les dossiers sont portés devant les tribunaux, parfois jusqu'aux plus hautes instances comme le Privy Council à coup de millions de roupies ? Une ONG, un collectif ou une figure militante qui exige la transparence des promoteurs ne peut pas refuser cette même transparence sur ses propres ressources, ses liens, ses soutiens et ses alliances. L'écologie ne peut pas être un bouclier moral derrière lequel se dissimulent des intérêts économiques ou politiques.

Les cas sont nombreux

Gamma Coventa...

L'opposition à l'incinérateur de La Chaumière, porté par Gamma-Coventa, a été menée avec une virulence extrême. Les opposants ont parlé de « désastre écologique », de pollution cancérogène, de menaces sur les légumes des petits planteurs, les sources d'eau et les nappes souterraines. Face à cela, Gamma affirmait proposer une solution

moderne à la crise des déchets, dans un pays où le recyclage reste marginal et où Mare Chicose symbolise l'échec collectif de la gestion des débris. Tommy Ah-Teck, directeur général de Gamma, dénonçait alors une dramatisation du débat : « Venir dire que l'incinérateur égale cancer, c'est fausser le débat. » Il accusait les opposants d'utiliser un « langage émotionnel » et des images destinées à « faire peur à la population ».

Les opposants, eux, défendaient le compostage, le recyclage et la réduction des déchets. Adi Teelock affirmait que l'incinérateur représentait « une réelle menace pour la santé et l'environnement » et plaidait pour « des alternatives vraiment durables, telles que le compostage, le recyclage et la réduction des déchets ». Sur le principe, personne ne peut contester la nécessité de réduire et recycler. Mais dans la réalité mauricienne, où seulement une faible part des déchets est effectivement recyclée et où l'enfouissement massif continue, le refus absolu de toute solution industrielle doit aussi être interrogé. S'agit-il de réalisme écologique ou d'idéalisme bloquant ? S'agit-il de protéger la population ou d'empêcher un projet porté par un acteur qui ne s'inscrit pas dans certains équilibres établis ?

...CT Power charbon noir v charbon blanc

Le dossier CT Power soulève une autre contradiction. Le projet de centrale à charbon à Pointe-aux-Caves a été combattu pendant des années. Le Conseil privé a finalement donné raison à l'État mauricien, mettant fin aux attentes des promoteurs. Ashok Subron, de Rezistans ek Alternativ, affirmait : « Nous ne voulons pas de centrale à charbon. Maintenant le gouvernement ne doit pas renouveler le permis des Independent Power Producers qui utilisent du charbon, sinon ce jugement n'aura pas de raison d'être d'un point de vue écologique. »

Cette dernière remarque est cruciale. Elle met en lumière le cœur du problème : si le charbon est inacceptable, il doit l'être pour tous. Pas seulement pour CT Power. Pas seulement pour un nouvel entrant. Pas seulement pour un projet politiquement commode à attaquer. Il faut alors remettre en cause les producteurs existants, les arrangements énergétiques historiques et les intérêts des groupes déjà installés. Sinon, l'écologie devient une arme à usage unique : elle empêche l'arrivée de nouveaux acteurs tout en laissant intactes les rentes des anciens.

DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026

4 000 emplois en jeu dans le Sud : pourquoi tant d'opposition au développement ?

La même logique apparaît dans les projets immobiliers et fonciers. Roches Noires Smart City, portée par PR Capital (Mauritius) Ltd et liée à The City Group, a cristallisé les oppositions. Le projet devait s'étendre sur 359 hectares, avec selon ses promoteurs seulement 10,5 % de surfaces construites, et promettait de préserver les barachois, les mangroves, les zones humides et les affleurements rocheux végétalisés. Estimé à Rs 41 milliards, il se présentait comme un projet à impact économique et social pour le nord-est. Pourtant, il a rencontré une opposition forte, y compris de la part d'un collectif de grands groupes mauriciens comme Eclosia, IBL, Currimjee et Scott, qui proposaient à la place un parc nature.

C'est ici que la frontière entre écologie et stratégie économique devient floue. Lorsqu'un groupe de conglomérats déjà puissants s'oppose à un projet porté par d'autres acteurs au nom de la nature, il faut examiner la motivation réelle. Un parc nature peut être souhaitable. Mais il peut aussi devenir un instrument élégant de neutralisation économique. Préserver un site, oui. Mais préserver aussi un ordre établi ? Empêcher un projet destructeur, ou empêcher un concurrent ? Derrière le vocabulaire vert, il peut y avoir une bataille beaucoup plus classique pour le contrôle du territoire, de la rente foncière et des opportunités futures.

4 000 emplois en péril dans le sud

Le Bouchon Smart City pose des questions similaires. Tout projet d'aménagement sur une île fragile doit être examiné avec rigueur. Mais là encore, l'indignation ne peut être crédible que si elle s'applique à tous les projets, tous les promoteurs et toutes les régions. Une écologie qui s'enflamme contre certaines Smart Cities tout en restant modérée face aux développements associés aux acteurs historiques perd sa force morale. Elle devient soupçonnable d'être une écologie d'alignement, voire une écologie d'accompagnement des intérêts dominants.

Legend Hill à Tamarin illustre également cette tension. Les opposants ont dénoncé l'impact du projet sur le flanc de La Tourelle, la destruction du paysage et les risques d'inondation. Une marche pacifique a été organisée, une pétition a circulé, et des actions légales ont été envisagées. Ces inquiétudes ne sont pas absurdes. Le développement immobilier dans l'Ouest pose de vraies



questions. Mais Tamarin, Rivière-Noire et toute cette partie de l'île ont déjà connu une transformation profonde au bénéfice de l'immobilier haut de gamme, du tourisme et de la spéculation. Pourquoi ce projet devient-il soudain le symbole de l'agression environnementale, alors que le modèle global est en place depuis des années ? Pourquoi l'indignation arrive-t-elle si tard, après que les principaux bénéfices fonciers ont déjà été captés ?

Le cas d'Eco-Sud cristallise ces critiques

L'ONG est connue pour ses combats en faveur des lagons, des récifs, des zones côtières et de la biodiversité. Elle a joué un rôle important dans la sensibilisation environnementale. Mais ses opposants lui reprochent un activisme sélectif, des recours judiciaires répétés et une tendance à bloquer des projets sans toujours prendre suffisamment en compte les conséquences économiques et sociales. Certains acteurs économiques estiment que ses positions menacent l'emploi, le tourisme ou la construction. D'autres l'accusent de récupérer politiquement les consultations publiques ou de contester des projets après coup pour exister médiatiquement.

Ces critiques ne doivent pas être balayées d'un revers de main. Une ONG ne peut pas se contenter d'invoquer la biodiversité pour échapper à la reddition de comptes. Lorsqu'elle intervient dans



des projets majeurs, lorsqu'elle mobilise l'opinion, lorsqu'elle porte des dossiers devant les tribunaux, elle devient un acteur politique à part entière. À ce titre, elle doit répondre à des questions simples : qui la finance ? Quels sont ses liens avec d'autres organisations, partis, bailleurs, fondations ou groupes économiques ? Comment choisit-elle ses combats ? Pourquoi certains projets sont-ils attaqués avec intensité et d'autres beaucoup moins ? Quel équilibre propose-t-elle entre environnement, emploi, logement, énergie, déchets et développement ?

La proximité de certaines figures militantes avec des milieux intellectuels, politiques ou économiques ne constitue pas en soi une faute. Mais elle devient problématique si elle coexiste avec un discours de pureté morale contre les promoteurs. On ne peut pas dénoncer l'opacité des autres tout en refusant d'éclairer ses propres liens. On ne peut pas exiger des études d'impact trans-

parentes tout en restant discret sur les soutiens financiers des campagnes. On ne peut pas se présenter comme la voix du peuple tout en étant plus audible lorsque les intérêts de certains grands groupes traditionnels convergent avec l'opposition écologique.

La judiciarisation comme méthode

Le recours systématique aux tribunaux participe aussi à ce débat. Aller en justice est un droit démocratique. Contester un permis, une autorisation ou une étude d'impact est parfois nécessaire. Mais lorsque la judiciarisation devient une méthode permanente de blocage, elle soulève une question politique : qui a les moyens de mener ces batailles ? Qui finance les avocats ? Qui supporte les coûts ? Qui bénéficie du temps perdu par les promoteurs ? Dans une économie insulaire où les délais peuvent tuer un projet, la procédure elle-même devient une arme. Elle peut servir la justice environnementale, mais elle peut aussi servir la neutralisation économique.

L'environnement mérite une écologie sans deux poids, deux mesures

La grande duplicité se trouve donc dans le décalage entre le discours et le contexte historique. Les pseudo-écologistes parlent comme si Maurice était encore un territoire vierge à sauver. Or le territoire a déjà été largement distribué, exploité et verrouillé. Les grandes familles économiques ont déjà bâti leur puissance sur la terre. Les plus beaux morceaux du pays ont déjà été transformés en actifs. Les opportunités ont déjà été concentrées. Lorsque l'écologie intervient seulement après cette captation, elle risque de figer l'injustice existante au lieu de la corriger.

Une écologie crédible ne peut être sélective. Elle doit dénoncer les atteintes à l'environnement, quel que soit leur auteur, et appliquer les mêmes exigences à tous. Qu'il s'agisse de nouveaux promoteurs, de grands groupes historiques ou d'acteurs économiques influents, personne ne devrait échapper au même niveau de transparence, de responsabilité et de contrôle. Défendre la nature suppose une approche cohérente, fondée sur des principes, et non sur l'identité ou le statut des personnes ou des entreprises concernées.

Finance Bill : impôts, pensions, douanes et jeux d'argent, les grandes réformes sont en marche

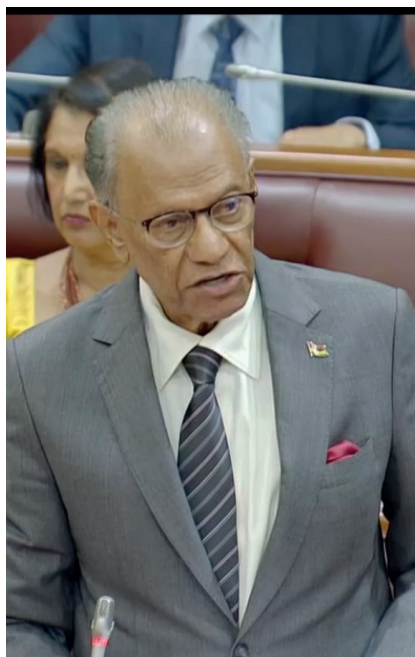
Le Finance Bill 2026, présenté mardi au Parlement par le Premier ministre, le Dr Navin Ramgoolam, traduit dans la loi les principales mesures annoncées lors du Budget 2026-2027. Ce vaste projet de réforme touche un large éventail de secteurs, allant de la fiscalité directe et indirecte aux douanes, en passant par les pensions, les jeux d'argent, le foncier, la protection des recettes publiques, la transparence administrative et la gestion de la dette de l'État. Au total, pas moins de 28 lois seront amendées, parmi lesquelles le Customs Act, l'Excise Act, l'Income Tax Act, la Value Added Tax Act, le National Pensions Act et le Public Debt Management Act.

Douanes : des contrôles renforcés aux frontières

Le volet douanier introduit de nouvelles obligations destinées à renforcer la traçabilité des flux financiers liés aux importations. Désormais, toute importation d'une valeur égale ou supérieure à Rs 500 000 devra être accompagnée d'une déclaration précisant l'origine des fonds utilisés. Le Director General des douanes pourra, sur la base d'une approche fondée sur la gestion des risques, exiger des justificatifs complémentaires.

Les sanctions sont également durcies. Certaines amendes passent de Rs 4 000 à un maximum de Rs 100 000, tandis que d'autres sont relevées de Rs 20 000 à Rs 200 000. Par ailleurs, une TVA différée à l'importation qui ne serait pas déclarée comme output tax durant la période imposable entraînera une pénalité de Rs 10 000.

Le texte encadre également la suspension du dédouanement des marchandises soupçonnées d'être prohibées. Le Forensic Science Laboratory, la police, le ministère du Commerce ou toute autre autorité concernée devront rendre leur avis dans un délai de 30 jours. À défaut, le Director General pourra autoriser le dédouanement. Une procédure de tests par échantillonnage est également



instaurée, avec possibilité pour l'importateur de demander une contre-analyse à ses frais.

Sucre, plastique, alcool et tabac davantage taxés

Le projet de loi révisé en profondeur l'Excise Act. La définition de « plastic bottle » est élargie afin d'inclure davantage de contenants destinés au marché local. Une taxe d'accise de Rs 2 par bouteille est instaurée, sous réserve de certaines exemptions concernant notamment les passagers, les colis postaux non destinés à la vente et certains biens importés à usage personnel.

Toutefois, plusieurs produits de première nécessité restent exclus de cette taxe, notamment le riz, la farine, le

lait, les huiles alimentaires, les médicaments, les produits pour nourrissons, les dentifrices, les gels désinfectants, les bandelettes de contrôle de glycémie ainsi que le gaz domestique conditionné en bouteilles de 12 kg ou moins.

Autre nouveauté majeure : l'introduction d'un droit spécifique sur les produits contenant du sucre. Plusieurs catégories de produits préparations lactées, sirops, chocolats, jus, boissons non alcoolisées, glaces, chewing-gums, biscuits, fruits conservés et préparations alimentaires seront désormais taxées à raison de 15 cents par gramme de sucre. Pour certaines boissons conditionnées en bouteilles plastiques ou en canettes, cette taxe viendra s'ajouter au prélèvement de Rs 2 par contenant. Les droits d'accise sur les boissons alcoolisées et les produits du tabac sont également revus à la hausse. À titre d'exemple, le droit applicable aux cigarettes atteint désormais Rs 8 237 par mille unités.

Impôt sur le revenu : nouveau barème et nouvelles retenues

L'Income Tax Act fait l'objet d'une réforme substantielle. Le nouveau barème de l'impôt sur le revenu prévoit un taux de 0 % sur les premiers Rs 500 000 de revenus annuels, 10 % sur les Rs 500 000 suivants, 20 % sur les Rs 11 millions suivants et 35 % au-delà.

Le texte élargit également la définition de l'« export of goods » afin d'inclure certaines transactions internationales réalisées sans débarquement physique



des marchandises à Maurice. Il introduit par ailleurs la notion de « Golden Visa », alignée sur le régime existant du Premium Visa, sur recommandation de l'Economic Development Board.

Certaines exonérations fiscales ciblées sont également prévues. Les rémunérations d'employés étrangers qualifiés travaillant pour des entreprises fabriquant des systèmes photovoltaïques pourront ainsi être exonérées d'impôt pendant quatre années fiscales.

Deux nouvelles retenues à la source font également leur apparition. La première fixe une retenue de 1 % sur les paiements supérieurs à Rs 300 000 effectués par des entreprises à des fournisseurs de services ICT (logiciels, licences, maintenance informatique, etc.). La seconde instaure une retenue de 5 % sur les paiements liés aux campagnes publicitaires, au marketing numérique, aux influenceurs, aux contenus sponsorisés et aux services de promotion réalisés via les plateformes numériques.

La MRA obtient un accès accru aux données administratives

Le Finance Bill accorde également de nouveaux pouvoirs à la Mauritius Revenue Authority (MRA). Le Central Electricity Board (CEB) et la Central Water Authority (CWA) devront transmettre chaque année, au plus tard le 15 août, les informations relatives aux abonnés dont les factures dépassent Rs 100 000 sur une année fiscale.

Les compagnies d'assurance générale devront communiquer les informations relatives aux véhicules assurés pour une valeur supérieure à Rs 2 millions. Le projet prévoit également que le Registrar of Civil Status accorde au Director General de la MRA un accès électronique, direct, permanent et en temps réel à la Civil Status Database ainsi qu'à la Central Population Database, « *notwithstanding the Civil Status Act, the Data Protection Act or any other enactment* ». Cette disposition pourrait susciter d'importants débats concernant la protection des données personnelles et l'équilibre entre efficacité fiscale et respect de la vie privée.

Pensions : relèvement progressif de l'âge et nouvelles conditions

Le National Pensions Act est profondément remanié. La Basic Retirement Pension devient officiellement la State Age Pension, tandis que l'âge d'éligibilité sera progressivement repoussé jusqu'à 65 ans. Ainsi, une personne atteignant 60 ans en septembre 2025 ne deviendra éligible qu'à 61 ans en septembre 2026. Le seuil atteindra ensuite progressivement 65 ans pour les générations nées



à partir de septembre 2029.

Le montant de base est fixé à Rs 15 555 pour certaines catégories de bénéficiaires et à Rs 16 555 pour d'autres. Le projet instaure également un système d'ajustement actuariel : une réduction de 0,5 % par mois sera appliquée en cas de départ anticipé, tandis qu'un report volontaire permettra une majoration comprise entre 0,5 % et 0,75 % par mois, jusqu'à l'âge de 70 ans. Le choix effectué sera irrévocable.

Une nouvelle condition de résidence est également introduite. Le bénéficiaire devra justifier d'au moins quinze années de résidence à Maurice depuis son quarantième anniversaire, ainsi que de douze mois cumulés de résidence au cours des trois années précédant sa demande, sauf exceptions prévues par règlement.

Le texte prévoit enfin la création d'un Steering Committee on Pension Reforms, chargé d'étudier la mise en place

d'une Independent Pensions Regulatory Authority ainsi que d'un Central Pensions Administration Bureau.

Jeux d'argent, foncier, TVA et dette publique également concernés

Le Gambling Regulatory Authority Act est modernisé afin d'encadrer les jeux interactifs. De nouvelles licences B2C (Rs 30 000 par an), B2B (Rs 20 000) et pour les services auxiliaires (Rs 5 000) sont créées. Les opérateurs B2C devront également s'acquitter d'une contribution équivalant à 3 % de leur gross gambling yield chaque trimestre.

Les opérateurs de limited payout machines verront le nombre de machines et de sites limité, tandis que leurs systèmes devront être connectés en permanence au serveur central de la Gambling Regulatory Authority.

En matière foncière, un droit addi-



tionnel de 10 % sera appliqué lors de la vente à un non-citoyen d'un bien résidentiel situé sur des State Lands ou des terrains Pas Géométriques. Une exception est toutefois prévue pour les contrats de prévente signés avant le 19 juin 2026.

La Value Added Tax Act introduit officiellement la notion d'« *online marketplace* ». Une taxe de 5 % sur les primes d'assurance générale (Insurance Premium Tax) entrera également en vigueur à compter du 1er janvier 2027. Enfin, les hôtels et établissements touristiques percevant plus de 50 % de leurs paiements dans des devises spécifiées devront désormais régler 50 % de leur TVA dans ces mêmes devises.

Le Public Debt Management Act est lui aussi renforcé. Son champ d'application couvrira désormais l'ensemble des engagements financiers des organismes publics : dettes, dépôts, garanties, engagements de retraite, comptes fournisseurs et autres obligations futures. Les organismes concernés devront transmettre leurs contrats de dette dans un délai de quinze jours, communiquer des données trimestrielles, produire des évaluations actuarielles et présenter un plan de financement pluriannuel.



DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026

Paul Bérenger dénonce un « passage en force » du gouvernement

Le leader du Front Militant Progressiste (FMP), Paul Bérenger, est monté au créneau hier pour dénoncer le calendrier retenu par le gouvernement pour l'examen du Finance Bill. Lors d'une conférence de presse, il a qualifié de « déraisonnable et inacceptable » la volonté de faire adopter en quelques jours un texte qui modifie pas moins de 58 lois. « Ce n'est pas normal du tout », a-t-il déclaré, estimant qu'il est impossible pour les députés, les syndicats, les associations et les autres parties concernées d'étudier sérieusement un projet de loi d'une telle ampleur dans un délai aussi court. Selon lui, le calendrier parlementaire prévoit déjà une adoption dès mardi, alors que deux projets de loi doivent être présentés et examinés pratiquement au cours d'une seule nuit.

« Les syndicats doivent avoir le temps d'étudier les changements »

Paul Bérenger s'est longuement attardé sur les dispositions relatives aux pensions. Selon lui, beaucoup de confusion entoure déjà ce dossier, notamment après les déclarations laissant entendre que les mesures sur les pensions ne figureraient pas dans le Finance Bill. Or, affirme-t-il, le texte contient bel et bien plusieurs amendements concernant ce secteur sensible.

Le leader du FMP s'est notamment arrêté sur le remplacement de l'Income Support de Rs 10 000 par mois destiné aux personnes âgées de 60 à 65 ans. Celui-ci serait remplacé par une pension calculée selon une formule qu'il juge particulièrement complexe. « Il faut donner le temps aux gens d'étudier comment cela va fonctionner », a-t-il insisté.

Il a également critiqué la nouvelle formule de calcul de la pension de vieillesse, qui entraînerait, selon lui, une réduction de 0,5 % par mois entre 60 et



65 ans. Pour Paul Bérenger, le gouvernement aurait dû publier des exemples concrets permettant aux citoyens de comprendre clairement le montant auquel ils auraient droit selon l'âge auquel ils choisissent de percevoir leur pension.

Selon ses calculs, une personne décidant de toucher sa pension dès 60 ans pourrait perdre au moins Rs 2 000 par mois.

Le remplacement du NPF soulève encore des interrogations

Paul Bérenger s'est également interrogé sur le futur dispositif appelé à remplacer le National Pensions Fund (NPF). Selon lui, les modalités concernant les retraites dans la fonction publique, les organismes parapublics et le secteur privé ont été renvoyées à une étape ultérieure. Il rappelle qu'un Pension Regulator devrait être institué afin de

formuler des recommandations sur le nouveau système, tout en faisant remarquer que ces éléments ne figurent pas dans le Finance Bill actuellement soumis au Parlement. Le leader du FMP s'est aussi interrogé sur l'avenir de l'indexation des pensions.

Il souligne que l'inflation a déjà dépassé les 6 % et rappelle que le gouvernement avait précédemment évoqué un mécanisme d'indexation.

Selon lui, le texte ne garantit plus une indexation automatique. Celle-ci serait désormais calculée selon un taux fixé en fonction du coût de la vie de l'année précédente, ce qui mérite, selon lui, davantage d'explications.

Waqf Act : davantage de consultations réclamées

Paul Bérenger a également évoqué les amendements proposés à la Waqf Act, qu'il qualifie de dossier « très complexe et très délicat ». Il estime que des consultations approfondies avec les personnes directement concernées sont indispensables avant toute adoption. Il souhaite notamment savoir si les différentes parties prenantes ont réellement été consultées et si elles adhèrent aux changements proposés. « Il faut nous donner le temps de regarder », a-t-il insisté.

Congé menstruel : des réserves sur la portée de la mesure

Le leader du FMP a enfin exprimé des réserves concernant les dispositions relatives au congé menstruel. Alors que cette mesure avait été saluée comme une avancée sociale importante, il estime que la rédaction actuelle du projet de loi pourrait en limiter considérablement la portée. Selon lui, le congé serait accordé uniquement lorsqu'une employée est temporairement incapable d'exercer son travail en raison de symptômes menstruels sévères ou de troubles associés. L'éventuelle obligation de produire un certificat médical pourrait, selon Paul Bérenger, restreindre l'accès à ce droit.

Il a ainsi appelé les syndicats et les organisations concernées à examiner attentivement les dispositions du Finance Bill avant leur adoption, estimant que les enjeux sont trop importants pour être traités dans la précipitation.



Bullying politique : le débat d'idées sacrifié sur l'autel des attaques personnelles

Il ne fait pas bon d'entrer en politique aujourd'hui. Le désir sincère de servir son pays n'est plus reconnu à sa juste valeur. Trop souvent, les hommes et les femmes qui choisissent de se consacrer à la vie publique deviennent la cible d'attaques systématiques, de sobriquets déshumanisants et de campagnes de haine sur les réseaux sociaux. Ces dérives, qui visent particulièrement les femmes, ont des conséquences humaines et démocratiques profondes, comme en témoigne le cas de la ministre Jyoti Jeetun. Plus récemment encore, le Junior Minister au Tourisme, Sydney Pierre, a également vu son nom jeté en pâture sur la place publique.

Ils sont une infime minorité à accepter le sacrifice que représente l'entrée en politique pour servir leur pays. Malheureusement, très souvent, voire trop souvent, ces femmes et ces hommes deviennent victimes de bullying politique. Des idiots et des inconscients passent leurs journées à alimenter les réseaux sociaux de commentaires malveillants, à multiplier les trolls, dans le seul but de les décourager, de les affecter moralement et de les empêcher d'aller de l'avant, en attendant que leur propre camp politique accède au pouvoir. Ce n'est pas normal. Ce n'est pas ainsi que nous devons concevoir la politique.

Sobriquets, sexisme et déshumanisation

La politique est un engagement noble, capable de changer le cours de l'histoire et d'améliorer la vie des citoyens. Pourtant, elle est de plus en plus marquée par la bassesse : diffamation, insultes, mensonges propagés sur les réseaux sociaux ou encore attaques personnelles lors de meetings politiques.

L'utilisation de sobriquets déshumanisants en créole mauricien, tels que « laké sat » (queue de chat), « zako » (singe) ou encore « cochon », constitue l'une des facettes les plus sombres de ce bullying politique. Ces insultes ne s'attaquent ni aux compétences ni au bilan



d'une personne. Elles visent son apparence, son identité et sa dignité. Elles touchent de manière disproportionnée les femmes engagées en politique, dont on cherche à discréditer la parole par la moquerie, le sexisme et la dégradation.

Exemple concret : l'attaque contre Jyoti Jeetun

La ministre Jyoti Jeetun, qui possédait déjà un solide parcours académique et professionnel avant son entrée en politique, a elle aussi été confrontée à ce type d'attaques. Au lieu de critiquer son action ministérielle, certains ont préféré la tourner en dérision.

Lors des débats budgétaires, alors qu'un leader de l'opposition s'exprimait en bhojpuri, la ministre avait déclaré : « C'est une insulte à celles et ceux qui parlent le bhojpuri. N'insultez pas ma langue et ma culture ! » Sa prise de position en faveur de sa langue et de sa culture a suscité cette réponse d'une internautes, identifiée comme N.H. : « No Madam, we are not making fun of the language but yes we are making fun of you. »

Cette réaction illustre parfaitement l'insouciance et la violence ordinaire qui caractérisent certains trolls sur les réseaux sociaux. De tels propos peuvent même, à terme, contribuer à alimenter des tensions communautaires.

L'attaque de Roshi Bhadain contre Sydney Pierre

Cette semaine, Roshi Bhadain a publiquement pris pour cible le Junior Minister au Tourisme, Sydney Pierre, en



évoquant son nom dans des allusions bibliques laissant entendre qu'il quitterait le gouvernement pour rejoindre son mouvement politique.

Présentée sous forme de sous-entendus et de spéculations, cette intervention semblait davantage destinée à semer le doute et à fragiliser la réputation de Sydney Pierre qu'à débattre de questions politiques. Le Junior Minister a d'ailleurs été contraint de démentir officiellement ces rumeurs.

Dans le contexte du bullying politique, ce type de procédé illustre la manière dont certains responsables politiques peuvent instrumentaliser leur parole publique afin de provoquer une humiliation ciblée, alimenter les rumeurs et susciter les moqueries sur les réseaux sociaux. Les conséquences sont doubles : elles cherchent d'abord à isoler et déstabiliser la personne visée, tout en contribuant à banaliser une culture politique où la diffamation et l'attaque personnelle prennent le pas sur le débat d'idées.

Le rôle amplificateur des réseaux sociaux

Si les invectives étaient autrefois limitées aux meetings politiques ou aux discussions de quartier, elles sont aujourd'hui démultipliées par les réseaux sociaux. Pages de memes, profils anonymes et comptes organisés orchestrent parfois de véritables vagues d'insultes et de montages humiliants. L'effet de meute transforme alors quelques attaques isolées en véritable lynchage numérique.

Chaque jour, des personnalités politiques doivent faire face à ce déversement de haine, tandis que leurs proches en subissent également les

conséquences. L'objectif est clair : discréditer, décourager, épuiser psychologiquement et empêcher toute action politique sereine.

Le bullying politique entraîne des conséquences humaines très concrètes : stress, perte de confiance, isolement, souffrance psychologique et épuisement moral. Les familles sont elles aussi exposées, parfois malgré elles, à cette violence publique. Sur le plan démocratique, la banalisation des insultes est tout aussi préoccupante. Le débat d'idées cède progressivement la place aux attaques ad hominem.

Le « brain drain » dont on parle souvent ne s'explique pas uniquement par de meilleures opportunités économiques à l'étranger. Il résulte également d'un climat politique qui, selon beaucoup, « est en train de tomber dans les caniveaux ». De nombreux jeunes hésitent désormais à s'engager dans la vie publique, craignant de voir leur réputation détruite ou leur famille exposée à une campagne de haine.



Liberté d'expression : un droit qui implique des responsabilités

La liberté d'expression est un pilier fondamental de toute démocratie. Elle permet le débat, la critique et la confrontation des idées. Mais cette liberté ne peut être confondue avec le droit de diffamer, d'humilier ou d'inciter à la haine. Des garde-fous doivent exister, tant sur le plan juridique que moral. La police dispose d'unités spécialisées capables d'enquêter sur les infractions commises en ligne, mais la réponse ne peut être uniquement répressive. Tout commence par le civisme, le respect de l'autre et le sens des responsabilités. Une démocratie forte repose autant sur les droits que sur les devoirs de chacun.

Jonathan Chatigan : « Je préfère finir dans “karo kann” que renoncer à mes convictions »

Ancien journaliste, étudiant en droit, activiste et figure montante sur les réseaux sociaux, Jonathan Chatigan n'exclut plus une entrée en politique. Mais il affirme qu'il ne rejoindra jamais un parti uniquement pour obtenir un ticket électoral. Pour lui, l'engagement politique doit avant tout reposer sur des convictions et une volonté de servir.

■ **Votre parcours vous a conduit du journalisme au travail social, puis au droit. Quel a été le fil conducteur ?**

Depuis mon enfance, j'ai toujours été animé par la volonté d'aider les autres. Cet engagement m'a conduit à œuvrer auprès de personnes vulnérables, puis à intégrer la National Empowerment Foundation (NEF), où je suis devenu le plus jeune membre de son conseil d'administration.

La pandémie de Covid-19 a renforcé cette vocation, en me poussant à aller sur le terrain à la rencontre des plus démunis. Après une carrière dans le journalisme, notamment dans les domaines hippique, politique et de l'actualité, j'ai choisi de reprendre des études de droit à Middlesex University Mauritius. Mon ambition est de devenir avocat afin de défendre, avec davantage d'indépendance, les causes qui me tiennent à cœur.

■ **Votre présence sur les réseaux sociaux alimente les spéculations sur une éventuelle entrée en politique. Qu'en est-il ?**

Je n'avais jamais imaginé que mon engagement sur les réseaux sociaux prendrait une telle ampleur. Avec le temps, j'ai reçu de nombreuses sollicitations de personnes qui souhaitaient être écoutées et accompagnées. J'ai choisi de concentrer mon action dans la circonscription n° 1, Grand River North West et Port-Louis Ouest, parce que j'y ai grandi et que j'en connais les réalités du terrain. Il m'arrive aujourd'hui d'aider certains députés, de la majorité comme de l'opposition, dans la préparation de certaines interventions parlementaires. Cela ne signifie pas que je suis affilié à un parti. Mon

« Mon engagement consiste à faire avancer des dossiers et à défendre des idées qui servent l'intérêt général »

objectif est de faire avancer des dossiers et de défendre des idées.

■ **Quels sont vos principaux combats ?**

Mon combat principal reste celui contre l'exclusion sociale et la pauvreté. Je constate que la communauté créole est particulièrement touchée par la précarité, mais mon engagement concerne tous les Mauriciens. Je pense qu'il faut avoir le courage de parler des problèmes qui existent. Le mauricianisme ne doit pas être un simple slogan. Il faut pouvoir reconnaître les réalités sociales, économiques et historiques du pays. La pauvreté ne peut pas être expliquée uniquement par la responsabilité individuelle. Les conséquences de certaines injustices historiques continuent d'avoir un impact sur certaines familles. Pour avancer, il faut regarder ces réalités avec honnêteté.

■ **On vous voit souvent aux côtés de Bruneau Laurette, Patrick Belcourt ou Jocelyn Grégoire. Est-ce une alliance politique**

Un dépôt de gerbe sur la tombe d'un tribun n'est pas ce que je qualifierais de rencontre régulière. Nous partageons certaines préoccupations concernant l'avenir du pays et nous échangeons régulièrement. Bruneau Laurette a joué un rôle important dans la mobilisation citoyenne. Patrick Belcourt accomplit également un travail remarquable sur le terrain. Quant à Jocelyn Grégoire, même si l'on peut être en désaccord avec certaines de ses positions, il faut reconnaître son engagement dans la défense de plusieurs causes. Mais cela ne signifie pas qu'une alliance politique



soit en préparation.

■ **Le MSM peut-il redevenir une force politique après le 60-0 ?**

Après une défaite historique de 60-0, le MSM doit impérativement se livrer à une profonde remise en question s'il veut espérer revenir au pouvoir. Je propose ici une analyse factuelle, car on prête trop souvent à l'auteur d'une telle analyse des intentions personnelles.

Le MSM devra surtout procéder à un véritable renouvellement de ses cadres. Convaincre à nouveau l'électorat sera difficile. Du moins, c'est ce que j'entends régulièrement sur le terrain. Pravind Jugnauth conserve toutefois un atout : sa réputation d'avoir généralement respecté ses principaux engagements électoraux, résumée par le slogan « *Parol donne, parol sakre* ».

■ **N'oublions pas qu'en 2024, les Mauriciens n'ont pas voté pour Navin Ramgoolam, mais contre Pravind Jugnauth. Se dirige-t-on vers le même scénario en 2029, avec cette fois Navin Ramgoolam comme celui que les électeurs voudraient voir quitter le pouvoir ? Pravind Jugnauth serait-il alors la seule alternative crédible ?**

Et si les électeurs devaient chercher une autre alternative, celle-ci pourrait bien venir du leader du Reform Party. Roshni Bhadain n'a cessé de renforcer son influence dans le paysage politique. On lui pardonnera sans doute le faux pas Ganoo s'il prend ses distances avec cet épisode. Toutefois, si Roshni Bhadain nourrit de telles ambitions, il devra convaincre l'électorat rural. Cela passera sans doute par un repositionnement stratégique, notamment en quittant la circonscription n° 20 afin de briguer un siège dans une circonscription offrant une base électorale plus favorable à une

ambition davantage en phase avec les réalités politiques mauriciennes.

■ **Si un grand parti vous proposait une investiture, accepteriez-vous ?**

Dans notre système électoral, un candidat indépendant a très peu de chances d'être élu. Mais avant de parler de candidature, il faut parler de valeurs. Je ne rejoindrai jamais un parti uniquement pour obtenir un ticket. La politique doit être guidée par des convictions, et non par des opportunités. Si un jour je m'engage, ce sera pour faire de la politique autrement, avec pour objectif de défendre les citoyens. Je ne suis pas intéressé par les privilèges liés à une fonction. Et s'il faut mener ce combat seul, je le ferai. Je préfère rester fidèle à mes convictions et garder ma conscience tranquille, même si cela signifie finir dans « *karo kann* ».

■ **Quels seront les enjeux des prochaines élections ?**

Les Mauriciens ne veulent plus seulement des promesses. Ils veulent des résultats.

Ils veulent aussi des dirigeants capables d'expliquer leurs décisions. La réforme de la pension, par exemple, a donné à beaucoup le sentiment d'un manque de dialogue.

Gouverner, c'est trouver un équilibre entre la gestion des finances publiques et la protection des plus vulnérables. Les citoyens sont capables de comprendre des choix difficiles, à condition qu'on leur parle avec transparence. Le prochain gouvernement devra donc respecter une règle essentielle : une promesse électorale doit être suivie d'actions concrètes. Les Mauriciens attendent désormais des dirigeants qui agissent.

Dette : de Rs 21 à Rs 70 milliards sous le MSM, l'État enclenche le redressement

Le gouvernement tire la sonnette d'alarme sur la situation financière de plusieurs organismes parapublics et entreprises appartenant à l'État. Selon les chiffres communiqués à l'Assemblée nationale, leur endettement cumulé atteignait Rs 67,5 milliards à fin juin 2026, tandis que l'État a dû injecter Rs 14,4 milliards depuis 2020 afin d'aider plusieurs entités à honorer leurs obligations financières.

Le Premier ministre, le Dr Navin Ramgoolam, a présenté ces chiffres dans le cadre d'une réponse parlementaire consacrée à la situation financière des organismes publics. Il a rappelé que le document State of the Economy, préparé par le ministère des Finances, avait mis en évidence la situation précaire de plusieurs corps parapublics et entreprises publiques, notamment en raison de leur endettement croissant et des risques qu'ils font peser sur les finances publiques.

La dette des entreprises publiques a plus que triplé

Selon les données du ministère des Finances, cinq organismes parapublics avaient, à fin juin 2026, des emprunts en cours totalisant Rs 18,6 milliards. Sur cette somme, Rs 15,4 milliards provenaient de banques commerciales et Rs 3,2 milliards d'autres institutions financières.

Le Premier ministre affirme que la dette des organismes parapublics est passée de Rs 6,2 milliards en décembre 2014 à Rs 15,9 milliards en décembre 2024. La hausse est principalement attribuée à l'augmentation de l'endettement de la Central Electricity Board (CEB), dont la dette est passée de Rs 3,4 milliards à Rs 10,3 milliards, et de la State Trading Corporation (STC), dont l'endettement est passé de Rs 1,1 milliard à Rs 5,3 milliards.

Par ailleurs, 20 entreprises appartenant à l'État affichaient une dette totale de Rs 48,9 milliards à fin juin 2026, dont Rs 16,5 milliards auprès de banques commerciales et Rs 32,4 milliards auprès d'autres institutions financières, y com-



pris Rs 7,2 milliards empruntés auprès de la Banque de Maurice. La dette de ces entreprises publiques est passée de Rs 15,1 milliards en décembre 2014 à Rs 54,3 milliards en décembre 2024. Parmi les principaux facteurs de cette hausse figurent notamment Metro Express Ltd, MauBank Holdings Ltd et Mauritius Telecom.

Rs 14,4 milliards de soutien financier depuis 2020

Dans sa réponse, il a indiqué que le gouvernement a dû fournir Rs 14,4 milliards depuis 2020, principalement à des entreprises publiques, afin de leur permettre d'honorer leurs obligations de remboursement.

Cette somme comprend notamment Rs 7,9 milliards versées à la National Property Fund Ltd durant l'exercice financier 2020-2021 pour le règlement des emprunts syndiqués contractés dans le cadre du remboursement des détenteurs de polices du Super Cash Back Gold Scheme ; Rs 3,6 milliards supplémentaires accordées à la NPFL au cours des deux derniers exercices financiers pour le remboursement d'une ligne de crédit de la Banque de Maurice ; Rs 1,5 milliard accordées à Metro Express Ltd depuis 2021 pour le paiement des intérêts liés à la ligne de crédit de l'EXIM Bank of India ; Rs 1,4 milliard accordées à MauBank Holdings Ltd durant l'exercice financier 2025-2026 pour lui permettre de faire face à ses obligations envers la Banque africaine de développement et MauBank.

En additionnant les sommes injectées pour le remboursement des détenteurs de polices du Super Cash Back Gold Scheme, le gouvernement estime à Rs 11,4 milliards le montant des fonds publics mobilisés sous l'ancien régime

ismes publics ont engagé ou préparent des plans de restructuration. Metro Express Ltd travaille notamment sur un plan de transformation destiné à améliorer sa performance financière, renforcer son efficacité opérationnelle et diversifier ses sources de revenus.

Mauritius Post Ltd cherche à élargir ses sources de revenus et à optimiser son réseau d'agences. Les tarifs des timbres ainsi que les frais liés au paiement des factures de services publics ont déjà été revus à la hausse. MauBank Holdings Ltd travaille sur l'accélération du recouvrement des arriérés, la rationalisation des dépenses, la révision de certains frais et la cession d'actifs non essentiels.

La Development Bank of Mauritius procède également à une révision de ses procédures de recouvrement, de ses produits de prêts et de leasing, tout en cherchant à valoriser ses espaces immobiliers inutilisés.

Rs 1,9 milliard prévues pour MauBank et Metro Express

Pour l'exercice financier en cours, une provision totale de Rs 1,9 milliard a été prévue afin d'aider MauBank Holdings Ltd et Metro Express Ltd à honorer leurs obligations de remboursement. Le gouvernement prévoit également la mise en place d'un Steering Committee on Public Sector Efficiency, présidé par le Premier ministre et qui aura pour mission d'identifier les doublons, les inefficacités et les gaspillages au sein du secteur public.

Chaque ministère et département devra présenter un plan d'action concret visant à améliorer l'efficacité et à réduire les dépenses, tout en maintenant la qualité et la continuité des services publics.



MSM. Le Premier ministre a vivement critiqué la gestion financière de l'ancien gouvernement, affirmant que l'endettement des organismes publics avait augmenté de manière considérable et que les finances publiques avaient été exposées à des risques importants.

Des plans de restructuration en préparation

Face à cette situation, plusieurs organ-



DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026

Govindah Chinapiel : « Une réforme sociale n'a de sens que si son financement est durable »

L'extension du congé maternité à douze mois, le congé paternité de six semaines et l'introduction d'un congé menstruel figurent parmi les mesures phares du Budget 2026-2027. Pour Govindah Chinapiel, Managing Director de VALDUS et expert en ressources humaines, ces avancées constituent un progrès social important, à condition que leur financement soit partagé entre l'État et les employeurs afin de préserver la compétitivité des entreprises, en particulier des PME.

■ **Le congé maternité pourrait passer à douze mois. Comment concilier la protection des mères et les contraintes des entreprises ?**

L'allongement du congé maternité représente une avancée majeure pour les travailleuses et leurs familles. Toutefois, cette réforme ne pourra atteindre pleinement son objectif que si son financement est repensé. Si la charge continue de reposer principalement sur les employeurs, notamment les PME, elle risque d'avoir un effet pervers en freinant le recrutement des femmes en âge d'avoir des enfants.

La solution passe par un mécanisme de mutualisation, au moyen d'un fonds national alimenté par des contributions sociales, comme cela existe dans plusieurs pays nordiques. Ce système protège les salariées tout en limitant l'impact financier sur les entreprises.

Il faudra également renforcer les dispositifs de lutte contre les discriminations à l'embauche ou au retour de congé, et mettre en place un véritable accompagnement pour faciliter la réintégration professionnelle après une longue absence. Une réforme sociale ne doit pas devenir un frein à l'évolution de carrière des femmes.

■ **Douze mois pour la mère, six semaines pour le père : ce partage des responsabilités est-il équitable ?**

Le passage de quatre à six semaines

constitue une évolution positive, mais l'écart avec les douze mois de congé maternité demeure considérable. Tant que la responsabilité parentale reposera principalement sur les femmes, elles continueront à subir l'essentiel des conséquences sur leur parcours professionnel.

À moyen terme, le pays devrait envisager un véritable congé parental partagé, comprenant une période réservée au père et non transférable. Ce modèle, adopté dans plusieurs pays européens, favorise une implication plus importante des pères dès la naissance et contribue à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail.

Au-delà des dispositions légales, un changement de culture reste nécessaire. Beaucoup de pères hésitent encore à exercer pleinement leurs droits, par crainte d'être perçus comme moins investis professionnellement. Les entreprises ont un rôle déterminant à jouer pour faire évoluer les mentalités.

■ **Le congé menstruel inquiète certains employeurs. Comment prévenir les abus sans créer de discrimination ?**

L'introduction d'un congé menstruel constitue une première et répond à une réalité médicale pour certaines femmes souffrant de douleurs particulièrement invalidantes. Il ne s'agit pas d'un congé de convenance, mais d'une mesure de santé au travail.

Son encadrement devra être à la fois rigoureux et respectueux de la vie privée. Une certification médicale annuelle semble plus adaptée qu'une justification mensuelle, tout en garantissant la confidentialité des informations médi-



cales afin d'éviter toute stigmatisation. Il faut également rappeler qu'une salariée souffrant de douleurs sévères ne sera généralement pas en mesure de travailler efficacement. Le coût du présentisme est souvent supérieur à celui d'une absence ponctuelle, lorsqu'elle est correctement encadrée.

L'expérience internationale montre d'ailleurs que le principal défi n'est pas l'abus, mais plutôt la réticence des salariées à faire valoir ce droit par peur d'être jugées.

■ **Les PME ont-elles les moyens d'appliquer ces nouvelles mesures sans fragiliser leur compétitivité ?**

Dans leur forme actuelle, ces réformes représenteront un véritable défi pour les petites entreprises. Lorsqu'une société compte seulement quatre ou cinq employés, une absence prolongée entraîne inévitablement des difficultés

d'organisation et des coûts supplémentaires.

C'est pourquoi plusieurs mesures d'accompagnement seront indispensables : un mécanisme de compensation financière pour les PME, un soutien opérationnel de SME Mauritiens, une mise en œuvre progressive des nouvelles dispositions, ainsi que des modalités d'application claires afin de limiter les incertitudes.

Ces réformes peuvent permettre au pays de devenir une référence régionale en matière de protection sociale et d'égalité au travail. Mais leur réussite dépendra avant tout de leur mise en œuvre. Si l'État assume une partie du financement et accompagne efficacement les entreprises, salariés et employeurs en sortiront gagnants. À défaut, des mesures conçues pour renforcer les droits des travailleurs pourraient fragiliser les PME et produire des effets contraires aux objectifs recherchés.

Le juge Mehdi Manrakhan : « Il serait artificiel d'ignorer la différence reconnue de nocivité entre le cannabis et l'héroïne »

● Bharath Chuttargoan Hurry condamné à 18 ans de servitude pénale

Dans un jugement rendu le 24 juillet 2026, le juge Mehdi Manrakhan a condamné Bharath Chuttargoan Hurry à 18 ans de servitude pénale pour culture de cannabis avec allégation de trafic. La décision se distingue par une motivation détaillée de la peine, une analyse distincte des antécédents, une distinction explicite entre le cannabis et l'héroïne, ainsi qu'un examen du délai procédural après que l'accusé, présenté comme introuvable, eut été retrouvé par la police à son domicile en 2020.

Une décision qui s'éloigne des automatismes

Dans cette affaire, la poursuite était représentée par Me Nalini Senevra-Cunden, Assistant Director of Public Prosecutions, tandis que l'accusé était défendu par Me Anupham Kandhai. Bharath Chuttargoan Hurry avait plaidé coupable à quatre chefs d'accusation sous la Dangerous Drugs Act, dont deux assortis d'une allégation de trafic.

Les faits remontent au 22 décembre 2016, à Allée Mangues, Gros Cailloux, Petite Rivière. Lors d'une perquisition dans les locaux occupés par l'accusé, au premier étage d'un bâtiment en béton, les policiers avaient découvert 704 plants de cannabis cultivés dans de petits pots sur la véranda. Leur poids total était de 11 605,7 grammes, pour une valeur estimée à environ Rs 2,1 millions. Le jugement relève que les photographies produites montraient que plusieurs plants avaient atteint « *a considerable height* ». Un tuyau d'arrosage avait également été saisi.

Dans le salon, les enquêteurs avaient trouvé une boîte en carton contenant deux bouteilles de Coca-Cola de 0,5 litre, l'une remplie de graines de cannabis et l'autre à moitié remplie, un autre récipient contenant également



des graines, un sachet en papier brun renfermant des feuilles de cannabis ainsi que deux balances électroniques. Les graines pesaient 516,6 grammes et leur valeur avait été estimée à environ Rs 6,5 millions. Dans ses déclarations à la police, l'accusé avait reconnu que les objets saisis lui appartenaient.

La peine expliquée, et non simplement prononcée

Sous le premier chef, il était reproché à l'accusé d'avoir cultivé 704 plants de cannabis avec allégation de trafic. Sous le deuxième, il était poursuivi pour possession de 516,6 grammes de graines de cannabis destinées à la culture, également avec allégation de trafic. Le troisième chef concernait la détention de deux balances électroniques et d'un tuyau d'arrosage muni d'un pulvérisateur, destinés à être utilisés pour la production illégale de drogues dangereuses. Le quatrième portait sur la possession de 6,53 grammes de cannabis.

Le juge Manrakhan rappelle que la peine doit être proportionnée à la gravité des infractions et au degré de responsabilité de leur auteur. La Cour énumère les éléments pertinents : « *the nature and quantity of the drugs, their value, the scale and organisation of the operation, the role played by the offender,*

his personal circumstances, his antecedents and all relevant mitigating factors. »

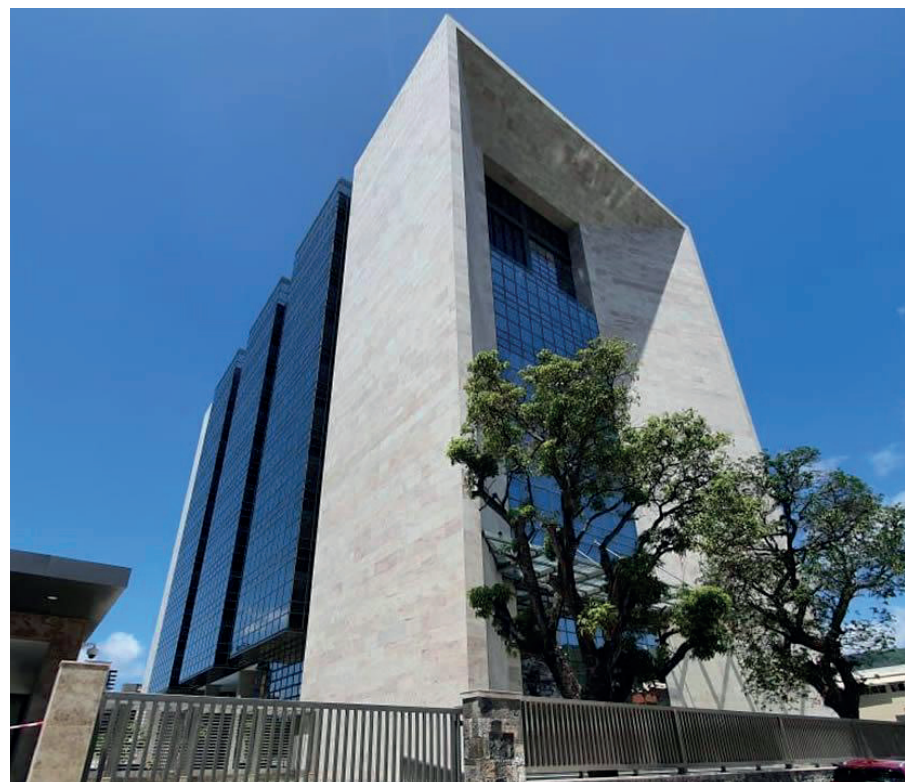
L'approche retenue ne se limite donc pas à la quantité saisie. Elle prend également en considération les faits matériels, la valeur marchande, le degré d'organisation de l'activité, les antécédents, le plaidoyer de culpabilité, les circonstances personnelles ainsi que le délai procédural. Le jugement souligne qu'il

ne s'agissait pas de quelques plants destinés à un usage occasionnel ou personnel. Selon la Cour, « *the quantity involved excludes any suggestion that they were intended merely for occasional or personal cultivation.* » La présence des balances électroniques, combinée au nombre de plants et à la quantité de graines, confirmait « *the organised and commercial nature of the enterprise.* »

Cannabis et héroïne : une distinction assumée

L'un des passages centraux du jugement porte sur la nature même de la drogue. La Cour affirme que le cannabis demeure une drogue dangereuse et que sa culture illégale à des fins commerciales doit être réprimée avec fermeté. Elle ajoute toutefois que le principe de proportionnalité impose de tenir compte de la substance concernée.

Le juge écrit : « *Cannabis is a dangerous drug and its unlawful cultivation for commercial purposes must be firmly dealt with. It would, however, be artificial to disregard the recognised difference in harmfulness between cannabis and drugs such as heroin. The sentence must reflect both the seriousness of this large-scale cultivation and the particular nature of the drug involved.* »



DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026

Ce passage confère au jugement une portée particulière. Il ne minimise nullement la gravité des faits et ne banalise pas la culture de cannabis. Il refuse toutefois de traiter toutes les drogues comme si elles appelaient exactement la même réponse pénale. Cette distinction est d'autant plus importante que, sous la section 41(3) de la Dangerous Drugs Act, une personne condamnée sous les sections 29(2) ou 30, avec allégation de trafic, encourt une amende pouvant atteindre Rs 2 millions ainsi qu'une peine de servitude pénale pouvant aller jusqu'à 60 ans.

Les antécédents examinés séparément

Le jugement se distingue également par le traitement réservé aux antécédents judiciaires. La Cour relève deux condamnations cognates, mais refuse de les confondre.

La première remonte à août 2004 devant la District Court de Black River. L'accusé avait été condamné à deux amendes de Rs 1 500, l'une pour possession d'héroïne et l'autre pour possession d'articles destinés à l'administration d'héroïne. Les faits remontaient à mai 2001. Lui et un autre individu avaient été trouvés en possession d'héroïne, de seringues, d'un bouchon métallique et de cotons-tiges. La Cour relève que cette condamnation, bien que cognate, était ancienne et s'inscrivait essentiellement dans un contexte de consommation personnelle.

La seconde condamnation est intervenue en avril 2025, lorsque l'accusé a été condamné à une amende de Rs 20 000 pour avoir été trouvé en train de cultiver des plants de cannabis à son domicile en mai 2020. Toutefois, cette infraction avait été commise après les faits de décembre 2016. Le juge refuse donc de la considérer comme une condamnation antérieure au moment des faits. Il estime néanmoins qu'elle ne peut être ignorée, puisqu'elle démontre qu'après son arrestation dans le présent dossier, l'accusé s'était de nouveau livré à la culture illégale de cannabis. Cela, écrit la Cour, « *considerably weakens any suggestion that the present offences amounted to an isolated lapse on his part.* »

Le délai procédural et la conduite des autorités

Le jugement examine également le délai écoulé entre les faits de 2016 et le dépôt de l'information en janvier 2025. La poursuite avait expliqué ce retard par le fait que l'accusé était introuvable, ce qui avait entraîné la suspension, puis la reprise des procédures.

La Cour rappelle qu'un accusé qui se



soustrait volontairement aux autorités ne peut, en principe, invoquer le temps écoulé comme circonstance atténuante substantielle : « *If an accused deliberately places himself beyond the reach of the authorities, he cannot ordinarily rely upon the resulting passage of time as a substantial mitigating circumstance.* » Le juge relève toutefois que l'accusé avait été localisé par la police à son domicile en mai 2020, lorsqu'il avait été surpris en train de cultiver du cannabis. L'absence de progression apparente du présent dossier après cette date était, selon le jugement, « *difficult to reconcile with the absence of any apparent progress in the present proceedings thereafter.* » La Cour décide dès lors que si le délai ne diminue pas la gravité des infractions, une prise en compte limitée devait néanmoins être accordée pour la période supplémentaire écoulée après que les autorités eurent retrouvé l'accusé.

Une peine lourde, mais soigneusement motivée

Bharath Chuttargoan Hurry était âgé de 37 ans au moment des faits. Il vit avec sa concubine et considère les trois enfants de celle-ci comme les siens. Son père est âgé et sa mère est décédée pendant le confinement lié à la COVID-19. Il a exprimé des regrets et demandé pardon. Son plaidoyer de culpabilité a été retenu comme circonstance atténuante, puisqu'il a permis d'éviter un procès, d'économiser un temps judiciaire considérable et de reconnaître sa responsabilité.

Pour le premier chef, le juge fixe un point de départ notionnel de 24 ans de servitude pénale, ramené à 18 ans après réduction tenant compte du plaidoyer de culpabilité, des circonstances per-

sonnelles et de la prise en considération limitée du délai procédural. Une amende de Rs 200 000 est également imposée. Pour le deuxième chef, relatif aux graines de cannabis, le point de départ est fixé à 20 ans, ramené à 15 ans, assorti d'une amende de Rs 100 000. La Cour relève que ces graines n'avaient pas encore produit de drogue consommable, mais que leur quantité démontrait la poursuite et l'expansion future de l'activité. Pour le troisième chef, l'accusé est condamné à deux ans d'emprisonnement et à une amende de Rs 25 000. Pour le quatrième, il écope de trois mois d'emprisonnement et d'une amende de Rs 10 000.

Toutes les peines privatives de liberté seront purgées concurremment, con-

formément au principe de totalité. Le temps passé en détention provisoire et en cellule policière sera déduit de la peine imposée sous le premier chef. Les pièces à conviction sont confisquées et seront détruites.

À travers cette décision, le juge Mehdhi Manrakhan livre une motivation méthodique, examinant successivement la gravité des faits, la nature de la drogue, les antécédents, le plaidoyer de culpabilité, le délai procédural ainsi que la conduite des autorités. Dans un contentieux souvent marqué par des motivations standardisées, ce jugement illustre qu'une peine peut être particulièrement sévère tout en étant rigoureusement expliquée et solidement justifiée.



DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026

Melrose : la prison de haute sécurité passe en mode brouillage total

Face aux risques liés à l'utilisation clandestine des téléphones portables en milieu carcéral, les autorités envisagent le déploiement d'un système avancé de brouillage des communications mobiles à la prison de haute sécurité de Melrose. Le projet prévoit la fourniture, l'installation, les tests, la mise en service ainsi que la maintenance d'un dispositif capable de bloquer les réseaux cellulaires 2G, 3G, 4G et 5G à l'intérieur du périmètre pénitentiaire.



Cette initiative vise à renforcer le contrôle des communications au sein de l'établissement et à empêcher l'utilisation non autorisée de téléphones portables par les détenus. L'objectif principal est de garantir un environnement carcéral plus sécurisé en limitant les possibilités de communications clandestines avec l'extérieur.

Selon les spécifications du projet, le système devra être conçu pour couvrir l'ensemble de la zone pénitentiaire. Le périmètre approximatif de la prison de haute sécurité de Melrose est estimé à 1 100 mètres. Les équipements de brouillage devront ainsi être installés à des emplacements stratégiques afin d'assurer une couverture complète du site et d'éviter les zones non protégées.

Aucun téléphone ne devra échapper au système

L'utilisation illégale de téléphones mobiles dans les prisons représente, depuis plusieurs années, un défi pour les administrations pénitentiaires à travers le monde. Ces appareils peuvent être utilisés pour maintenir des contacts non autorisés, organiser des activités criminelles depuis l'intérieur des établissements ou encore contourner les mesures de surveillance mises en place.

À travers ce projet, les autorités cherchent à se doter d'un outil technologique permettant de réduire considérablement ces risques. Le système devra être capable de détecter et d'identifier les appareils mobiles actifs dans et autour du périmètre de la prison. Le dispositif devra notamment empêcher les communications entrantes et sor-

tantes sur les différents réseaux mobiles disponibles. Avec l'évolution rapide des technologies de télécommunication, incluant désormais les réseaux 5G, le système devra offrir une capacité de brouillage adaptée aux standards actuels.

Une technologie adaptée aux besoins sécuritaires

Le projet ne consiste pas uniquement à installer des équipements de brouillage. Il comprend également une phase complète de tests, de mise en service et de maintenance afin de garantir un fonctionnement permanent et efficace du système.

Les équipements devront être raccordés à une alimentation électrique fiable, avec des solutions de secours prévues en cas de coupure. Un système de surveillance sécurisé devra également être mis en place afin de permettre aux responsables de suivre les performances du dispositif et d'identifier rapidement toute anomalie technique. La planification de l'installation constituera un élément déterminant. Les emplacements des brouilleurs devront être soigneusement étudiés afin d'assurer une couverture maximale, sans créer d'interférences inutiles au-delà du périmètre de sécurité prévu.

Maintenir les opérations pénitentiaires

Au-delà de l'objectif de bloquer les communications non autorisées, le projet vise également à préserver le bon fonctionnement quotidien de l'établissement pénitentiaire. Le système devra permettre aux équipes de sécurité de maintenir des communications

officielles et sécurisées, indispensables à leurs opérations.

Dans un environnement de haute sécurité, la capacité à contrôler les moyens de communication est considérée comme un élément essentiel de la gestion des risques. Le personnel pénitentiaire doit pouvoir intervenir efficacement tout en limitant les possibilités pour certains détenus de disposer de moyens technologiques échappant au contrôle des autorités. Le projet devra donc trouver un équilibre entre le brouillage des communications illégales et la nécessité de maintenir les réseaux indispensables aux services autorisés.

Un investissement dans la modernisation sécuritaire

La mise en place d'un système de brouillage mobile à Melrose s'inscrit dans une démarche plus large de modernisation des infrastructures de sécurité. Avec la progression constante des technologies

mobiles et l'accessibilité accrue des appareils connectés, les établissements pénitentiaires doivent adapter leurs dispositifs de surveillance.

Les systèmes traditionnels de contrôle ne suffisent plus toujours face aux nouvelles méthodes utilisées pour introduire et exploiter des téléphones portables en prison. Les solutions technologiques avancées deviennent ainsi un outil complémentaire pour renforcer la sécurité. Le futur dispositif devra répondre à plusieurs exigences : une couverture complète du site, une capacité de brouillage multi-réseaux, une surveillance permanente, une alimentation sécurisée et un programme de maintenance garantissant sa durabilité.

Avec une couverture prévue sur environ 1 100 mètres de périmètre, le système de brouillage mobile représente un projet stratégique pour la prison de haute sécurité de Melrose. Son déploiement devrait contribuer à réduire les communications clandestines et à renforcer le contrôle des activités à l'intérieur de l'établissement.

Une stratégie sécuritaire déjà adoptée dans plusieurs pays

Le recours aux technologies de brouillage ou de contrôle des téléphones portables est devenu une pratique courante dans plusieurs prisons de haute sécurité. Au Royaume-Uni, les autorités privilégient les systèmes de « *Managed Access* », qui empêchent uniquement les appareils non autorisés de se connecter aux réseaux mobiles. En Inde, des prisons comme Tihar Jail utilisent des brouilleurs cou-

vrant les réseaux jusqu'à la 5G. En France, les établissements pénitentiaires combinent brouillage, détection électronique et fouilles renforcées afin de lutter contre les communications clandestines. L'objectif est partout le même : empêcher que des activités criminelles puissent être organisées depuis l'intérieur des prisons, tout en préservant les communications indispensables aux services de sécurité.

Médicaments contre le diabète : le ministère rassure, les patients restent inquiets

● Vildagliptine : un retour des stocks d'ici fin août

Le diabète est devenu l'une des plus graves urgences de santé publique du pays. Près d'un adulte sur cinq en est atteint et plus de 218 000 personnes vivent aujourd'hui avec cette maladie chronique. Si le ministère de la Santé assure qu'il n'existe aucune pénurie généralisée de médicaments antidiabétiques dans les établissements publics, plusieurs patients affirment avoir rencontré des difficultés pour obtenir certains traitements essentiels, les obligeant à se tourner vers les pharmacies privées, avec des dépenses parfois difficiles à assumer.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon la Mauritius Non-Communicable Diseases Survey 2021, 19,9 % des personnes âgées de 25 à 74 ans souffrent d'un diabète de type 2. Plus préoccupant encore, 15,9 % de la population est en situation de prédiabète, laissant présager une augmentation du nombre de malades dans les prochaines années. Les données de la Fédération internationale du diabète (IDF) confirment cette tendance. En 2024, environ 218 100 adultes vivaient avec le diabète, tandis que plus de 61 000 personnes ignorent encore qu'elles sont atteintes.

Des patients contraints d'acheter leurs médicaments

Pour les diabétiques, le traitement ne peut souffrir d'aucune interruption. Pourtant, depuis plusieurs semaines, des patients rapportent avoir quitté les pharmacies hospitalières sans certains médicaments prescrits. « Le pharmacien m'a demandé de revenir la semaine suivante parce que le médicament n'était plus disponible. Mais le diabète n'attend pas. J'ai dû acheter mon traitement dans une pharmacie privée pour près de Rs 2 000 », témoigne un habitant de Quatre-Bornes.

Même inquiétude chez une retraitée suivie à l'hôpital Victoria. « Je vis



uniquement avec ma pension. Lorsque je dois acheter mes médicaments, cela représente une part importante de mon budget. Après cela, il faut encore payer les autres dépenses du quotidien. »

Pour d'autres patients, ces difficultés génèrent une véritable anxiété. « Nous comprenons que des retards d'approvisionnement puissent arriver, mais nous dépendons de ces médicaments tous les jours. On ne peut pas interrompre un traitement pendant plusieurs jours », explique un patient suivi depuis de nombreuses années.

Un médicament devenu rare dans les établissements publics

Parmi les traitements les plus souvent cités figure la Vildagliptine, utilisée dans le traitement du diabète de type 2. Plusieurs patients affirment avoir eu des difficultés à s'en procurer dans certains établissements publics. Face à ces inquiétudes, le ministère de la Santé précise qu'il n'existe pas de rupture généralisée des médicaments antidiabétiques. Selon les autorités, seule la Vildagliptine connaît actuellement des stocks très limités. Une nouvelle livraison est attendue d'ici la fin du mois d'août.

En attendant, le ministère indique avoir réuni les diabétologues afin de

mettre en place des mesures de continuité des soins. Les pharmaciens hospitaliers pourront également procéder à des achats locaux si nécessaire. Les autorités précisent que les autres traitements, notamment la Metformine, le Gliclazide, la Dapagliflozine ainsi que les différentes formes d'insuline, restent disponibles dans les établissements publics. Les médecins peuvent également prescrire des traitements alternatifs lorsque cela est médicalement indiqué.

Une maladie qui ne laisse aucune marge d'erreur

Les spécialistes rappellent qu'un diabète mal contrôlé peut rapidement entraîner de graves complications. Une interruption du traitement favorise un déséquilibre du taux de sucre dans le sang et augmente le risque de maladies cardiovasculaires, d'insuffisance rénale, de cécité, d'atteintes nerveuses ou encore d'amputations. Les chiffres du ministère de la Santé montrent d'ailleurs que 31,7 % des patients diabétiques présentent un diabète mal contrôlé, ce qui accroît considérablement le risque de complications. La situation est encore plus critique pour les personnes atteintes d'un diabète de type 1. Elles sont 1 114 à être suivies dans les établissements publics, dont 1 082 à Maurice et 32 à Rodrigues, et dépendent entièrement de l'insuline

pour survivre.

Un défi majeur pour le système de santé

Le diabète demeure l'une des principales causes de mortalité dans le pays. En 2022, les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques, principalement liées au diabète, ont provoqué 2 737 décès, soit 21,8 % de l'ensemble des décès enregistrés.

Au-delà des difficultés ponctuelles rencontrées par certains patients, les enjeux dépassent largement la seule question des stocks. Le Public Accounts Committee avait déjà appelé à moderniser les infrastructures de stockage et à renforcer la chaîne logistique afin de mieux sécuriser l'approvisionnement en médicaments.

Pour les patients, le message est simple : ils souhaitent pouvoir obtenir leur traitement au moment où ils en ont besoin. « Nous ne demandons pas un privilège. Nous demandons simplement de recevoir les médicaments dont nous dépendons pour vivre normalement. Quand ils ne sont pas disponibles, c'est notre santé qui est en jeu », résume un patient.



À l'heure où plus de 218 000 personnes vivent avec le diabète, garantir un accès continu aux traitements n'est pas seulement un défi logistique. C'est une nécessité de santé publique, car derrière chaque comprimé de Metformine, de Vildagliptine, de Gliclazide ou chaque injection d'insuline se trouve un patient dont la vie dépend de la continuité de son traitement.

Jeux d'argent : transparence, contrôle fiscal et surveillance en temps réel

Suppression des licences de casinos d'hôtels, contrôle électronique en temps réel des transactions, encadrement renforcé des jeux numériques et nouvelles obligations pour les opérateurs. À travers le Budget 2026-2027, le gouvernement engage une refonte majeure de l'industrie des jeux d'argent. L'objectif affiché est de renforcer la transparence, améliorer la collecte des recettes fiscales et durcir la surveillance d'un secteur qui brasse des milliards de roupies.



Le secteur des jeux d'argent s'apprête à connaître l'une des plus importantes réformes de son histoire récente. Les mesures annoncées dans le Budget 2026-2027, qui seront intégrées au Finance Bill et à l'Economic and Financial Measures (Miscellaneous Provisions) Bill 2026, redessinent en profondeur le cadre réglementaire applicable aux casinos, Gaming Houses, bookmakers et opérateurs de jeux numériques.

Au total, plus d'une vingtaine d'amendements à la Gambling Regulatory Authority Act sont proposés. La volonté du gouvernement est claire : renforcer le contrôle de l'État sur une industrie aux enjeux financiers considérables, tout en répondant aux exigences internationales en matière de transparence, de bonne gouvernance et de lutte contre les flux financiers illicites.

Les casinos d'hôtels disparaissent

La mesure la plus emblématique est la suppression du régime des casinos d'hôtels. Le gouvernement prévoit d'abroger toutes les dispositions relatives aux Hotel Casinos. Les définitions de « hotel casino », « hotel casino operator », « hotel casino games » et « hotel casino gaming machine » seront retirées de la législation.

En pratique, il ne sera plus possible d'exploiter un casino sous une licence spécifique réservée aux établissements hôteliers. Les opérateurs concernés devront désormais se conformer au régime général applicable à l'ensemble des casinos. Cette réforme met ainsi fin à une catégorie de licence distincte

qui existait depuis plusieurs années et uniformise les règles applicables à tous les exploitants.

Les jeux numériques davantage encadrés

Le gouvernement poursuit également la modernisation du secteur des jeux en ligne.

Introduit en 2025 pour les casinos et les Gaming Houses, le régime des licences de Digital Games sera désormais étendu aux opérateurs de Limited Payout Machines. La notion même de « digital games » sera inscrite dans la loi afin d'offrir un cadre juridique plus clair à cette activité en pleine expansion.

Autre nouveauté importante : toute plateforme numérique devra obtenir une certification délivrée par un laboratoire indépendant accrédité avant d'être autorisée à opérer, une mesure destinée à garantir la fiabilité des systèmes et une meilleure protection des joueurs.

Les casinos connectés en permanence à la MRA

L'une des mesures les plus marquantes concerne le renforcement du contrôle électronique des opérations. Le gouvernement prévoit d'étendre le Central Electronic Monitoring System (CEMS), administré par la Mauritius Revenue Authority (MRA), aux casinos et aux Gaming Houses. Concrètement, les serveurs informatiques de tous les établissements devront être connectés en permanence au système électron-

ique de la MRA.

Les opérateurs de paris seront également soumis à un contrôle renforcé. Tous leurs terminaux devront être enregistrés auprès du directeur général de la MRA et reliés au système de surveillance. Cette connexion permettra aux autorités fiscales de suivre en temps réel les opérations réalisées, de vérifier les revenus déclarés et d'améliorer la perception des taxes.

Restaurer la confiance dans le secteur

En présentant la réforme de la Gambling Regulatory Authority en juillet 2025, le Premier ministre Navin Ramgoolam avait affirmé vouloir « restaurer la confiance du public » envers le régulateur, aussi bien dans sa mission de supervision des courses hippiques que dans l'encadrement de l'ensemble de l'industrie des jeux et des paris. Le gouvernement entend également renforcer le rôle de la GRA en tant qu'autorité indépendante chargée de garantir l'intégrité du secteur.

Une surveillance encore renforcée

Deux nouvelles divisions seront créées au sein de la Gambling Regulatory Authority : une Responsible Gambling and Communications Division, chargée notamment de promouvoir le jeu responsable et d'assurer la communication institutionnelle ; une Finance and Procurement Division, qui renforcera la gouvernance administrative et fi-

nancière de l'organisme. Le Budget prévoit également plusieurs ajustements techniques.

Les bookmakers pourront désormais installer jusqu'à cinq terminaux de paris, contre trois actuellement. L'un d'eux devra toutefois être exclusivement réservé au paiement des gains.

Autre changement majeur : la taxe sur les paris hippiques sera désormais calculée sur les mises nettes, après déduction des gains reversés aux parieurs, plutôt que sur le montant brut des mises enregistrées.

Une nouvelle ère pour l'industrie des jeux

Les dispositions prévues dans le Finance Bill et l'Economic and Financial Measures (Miscellaneous Provisions) Bill 2026 devront encore être adoptées par le Parlement avant leur entrée en vigueur. Pour les opérateurs, cette réforme impliquera d'importants investissements technologiques ainsi qu'une mise en conformité avec des exigences réglementaires plus strictes.

En misant sur une surveillance électronique permanente, l'uniformisation des licences, un encadrement renforcé des jeux numériques et un contrôle accru des flux financiers, le gouvernement ouvre une nouvelle phase dans la régulation des jeux d'argent. L'ambition affichée est de rendre le secteur plus transparent, plus crédible et mieux armé face aux risques de fraude, de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale.

Des légumes moins chers à l'encan... mais toujours chers dans les marchés

● Vers une meilleure transparence des prix : le ministre du commerce annonce un mécanisme

La pleine saison hivernale fait chuter les prix des légumes sur les marchés de gros. Grâce à une production abondante, plusieurs produits affichent des tarifs en nette baisse à l'encan. Pourtant, cette diminution est loin d'être entièrement répercutée sur les étals des marchés et des supermarchés. Entre le prix payé par les détaillants et celui déboursé par les consommateurs, les écarts demeurent parfois très importants.

Poivrons à Rs 25 à l'encan, Rs 200 au détail

Le cas du poivron est sans doute le plus spectaculaire. Acheté Rs 25 la livre à l'encan, il est revendu jusqu'à Rs 200 la livre au détail, soit un écart de 700 %. Le concombre vert passe de Rs 8 à Rs 35 la pièce, le gros piment de Rs 30 à Rs 120 la livre, tandis que la laitue est achetée Rs 10 avant d'être revendue Rs 40.

Les autres légumes suivent la même tendance. Le chou chou grimpe de Rs 7 à Rs 25 la livre, les carottes et les betteraves passent de Rs 10 à Rs 25, le gingembre de Rs 30 à Rs 80, le chou vert de Rs 20 à Rs 50, tandis que le pâtisson augmente de Rs 35 à Rs 60 la pièce. Même la rave, vendue Rs 7 à l'encan, atteint Rs 15 chez les détaillants. La tomate constitue un cas particulier. La caisse s'échange actuellement entre Rs 1 200 et Rs 1 500 à l'encan, contre des niveaux bien plus élevés il y a quelques semaines. Malgré cette baisse, la tomate reste commercialisée autour de Rs 60 la livre au détail.

Les professionnels du secteur rappellent toutefois que ces écarts ne représentent pas uniquement une marge bénéficiaire. Les détaillants doivent absorber les pertes liées aux invendus, au transport, aux frais de personnel, à la location des étals, à l'électricité, ainsi qu'aux variations quotidiennes des prix à l'encan. Ces coûts pèsent directement sur leur rentabilité. Néanmoins, plusieurs consommateurs estiment que cer-

taines hausses dépassent largement ces charges et s'interrogent sur le niveau réel des marges appliquées sur certains produits.

Marchands et grossistes de légumes sous surveillance fiscale

Parallèlement à cette évolution des prix, le secteur des fruits et légumes figure également parmi les activités suivies de près par la Mauritius Revenue Authority (MRA). Dans le cadre de sa stratégie de lutte contre l'évasion fiscale et la sous-déclaration de revenus, l'administration fiscale renforce ses contrôles auprès de plusieurs secteurs économiques, y compris celui du commerce des produits agricoles. Les vérifications peuvent porter sur la cohérence entre les volumes achetés à l'encan, les ventes réalisées, les revenus déclarés et les mouvements financiers. L'objectif est de s'assurer que les obligations fiscales sont respectées par tous les opérateurs.

Avec la production hivernale qui bat son plein, les prix à l'encan devraient rester relativement bas au cours des prochaines semaines si les conditions météorologiques demeurent favorables.



Les consommateurs espèrent désormais que cette tendance se traduira par une baisse plus visible des prix sur les marchés et dans les supermarchés. Une meilleure transmission des baisses de prix tout au long de la chaîne d'approvisionnement contribuerait à préserver le pouvoir d'achat des ménages, dans un

contexte où le coût de la vie reste une préoccupation majeure.

Vers un mécanisme de surveillance des prix ?

Face aux importantes disparités observées entre les prix pratiqués à l'encan et ceux affichés sur les étals, le gouvernement envisage la mise en place d'un mécanisme de suivi des prix afin de renforcer la transparence tout au long de la chaîne de distribution. Le ministre du Commerce a déjà reconnu que cette question constitue une préoccupation majeure pour de nombreux consommateurs, confrontés à un coût de la vie toujours élevé.

L'objectif d'un tel dispositif serait de mieux suivre l'évolution des prix, depuis l'achat à l'encan jusqu'à la vente au détail, tout en permettant aux autorités d'identifier les écarts excessifs lorsqu'ils existent. Une telle mesure pourrait également offrir aux consommateurs une meilleure visibilité sur les prix pratiqués et favoriser une concurrence plus saine entre les opérateurs. Sans remettre en cause la liberté du commerce, ce mécanisme viserait à assurer une plus grande transparence du marché et à garantir que les baisses des prix à la production puissent davantage bénéficier aux ménages mauriciens.

Comparatif des prix

Produit	Encan	Détail
Tomate	Rs 1 200-1 500/caisse	Rs 60/lb
Concombre	Rs 30/pièce	Rs 70/pièce
Concombre vert	Rs 8/pièce	Rs 35/pièce
Chouchou	Rs 7/lb	Rs 25/lb
Haricot vert	Rs 30/lb	Rs 60/lb
Poivron	Rs 25/lb	Rs 200/lb
Gros piment	Rs 30/lb	Rs 120/lb
Petit piment	Rs 100/lb	Rs 200/lb
Piment curry	Rs 35/lb	Rs 120/lb
Lalo	Rs 100/lb	Rs 150/lb
Margose	Rs 35/lb	Rs 50/lb
Pâtisson	Rs 35/pièce	Rs 60/pièce
Carotte	Rs 10/lb	Rs 25/lb
Betterave	Rs 10/pièce	Rs 25/pièce
Rave	Rs 7/pièce	Rs 15/pièce
Gingembre	Rs 30/lb	Rs 80/lb
Chou vert	Rs 20/pièce	Rs 50/pièce
Chou rouge	Rs 50/pièce	Rs 80/pièce
Chou-fleur	Rs 40/pièce	Rs 75/pièce
Laitue	Rs 10/pièce	Rs 40/pièce
Cresson	Rs 15/pièce	Rs 30/pièce
Poireau	Rs 10/pièce	Rs 25/pièce
Brède chouchou	Rs 10/pièce	Rs 30/pièce
Brède de Chine	Rs 10/pièce	Rs 25/pièce
Brède nationale	Rs 10/pièce	Rs 35/pièce

DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026

Plus de 7 500 cas recensés en un an, les femmes en première ligne

Les dernières statistiques sur le genre publiées par Statistics Mauritius mettent en lumière une progression inquiétante des violences domestiques à Maurice. Le nombre de cas rapportés est passé de 5 758 en 2024 à 7 562 en 2025. Les femmes demeurent largement majoritaires parmi les victimes, alors que les données révèlent également une hausse des cas impliquant des hommes.



Selon les données du ministère de l'Égalité des genres et du Bien-être de la famille, le nombre de cas de violences domestiques impliquant des femmes est passé de 4 988 en 2024 à 6 478 en 2025. Chez les hommes, les cas recensés sont également en hausse, passant de 770 à 1 084 sur la même période.

Les femmes restent ainsi les principales victimes des violences domestiques rapportées. La progression des cas concernant des hommes souligne toutefois la nécessité d'une réponse nationale capable de prendre en compte l'ensemble des victimes.

En 2025, les violences verbales et physiques constituaient les principales formes de violences domestiques signalées chez les hommes comme chez les femmes. Les violences verbales représentaient 49,1 % des cas impliquant des femmes et 54,5 % de ceux concernant des hommes. Les violences physiques représentaient, pour leur part, 43,7 % des cas chez les femmes et 35,4 % chez les hommes.

Les violences sexuelles représentaient 1,5 % des cas de violences domestiques impliquant des femmes dans les données du ministère. Aucun cas n'était enregistré chez les hommes dans cette catégorie spécifique.

Les statistiques de la police apportent toutefois un éclairage plus large sur les violences sexuelles et l'exploitation. Elles font état de 720 victimes féminines et de 100 victimes masculines.

Les données policières montrent également que les hommes et les femmes sont touchés dans des proportions relativement similaires par les agressions. En revanche, les hommes apparaissent plus fréquemment parmi les victimes d'homicides, tandis que les femmes restent nettement plus exposées aux

violences sexuelles.

Prisheela Motee :
« Une réponse nationale plus forte et plus inclusive est nécessaire »

Face à cette situation, l'organisation Raise Brave Girls plaide pour un renforcement de la réponse nationale contre les violences domestiques.



Sa présidente, Prisheela Motee, estime que la protection des femmes et des filles doit rester une priorité, tout en appelant à une implication accrue des garçons et des hommes dans la prévention de la violence. Elle souligne également que les hommes victimes doivent pouvoir reconnaître les situations d'abus, se protéger et demander de l'aide sans honte.

Selon elle, la prévention doit commencer dès le plus jeune âge, notamment à travers l'éducation au respect, au consentement, au bien-être émotionnel, aux relations saines et à la résolution non violente des conflits.

Vallée-Pitot : Shabnaam A. agressée au couteau par son époux

Shabnaam A., 33 ans, employée à la municipalité de Port Louis, a été poignardée à l'abdomen par son époux. Les faits se sont produits le lundi 20 juillet.



C'est leur fille de 10 ans qui aurait donné l'alerte en appelant sa grand-mère pour l'informer que sa mère avait été agressée par son père. Grièvement blessée, Shabnaam A., a dû être transportée d'urgence à l'hôpital Dr A.G. Jeetoo après l'intervention du SAMU. Après une intervention chirurgicale, elle a été admise aux soins intensifs. Son état de santé avait été jugé critique. L'époux de la victime, Faizal Mirzane, 49 ans, également employé à la municipalité de Port-Louis, a été arrêté le jeudi 23 juillet. Il a été provisoirement inculpé de tentative de meurtre devant la cour de Port-Lou-

is Nord.

Le suspect, qui a exercé son droit au silence en présence de son avocate, Me Roubina Jadoo-Jaunboccus, demeure en détention policière. La police s'est opposée à sa remise en liberté sous caution. Sa motion de remise en liberté sera débattue le mardi 28 juillet.

Maurice et les États-Unis renforcent leur coopération

La lutte contre la violence domestique, la protection des personnes vulnérables et l'autonomisation des jeunes étaient au cœur d'une rencontre entre la Vice-Première ministre et ministre de l'Égalité des genres et du Bien-être de la famille, Marie Arianne Navarre-Marie, et le Chargé d'affaires des États-Unis à Maurice, Craig Halbmaier.

Les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale dans plusieurs domaines sociaux, notamment la prévention des violences, la lutte contre

la traite des êtres humains, ainsi que le développement de mécanismes de protection plus efficaces pour les victimes.

Craig Halbmaier a réaffirmé l'engagement des États-Unis à soutenir Maurice dans ces initiatives et a souligné les opportunités offertes par le State Partnership Program conclu avec la force policière mauricienne. Ce programme prévoit plusieurs formations annuelles en matière de gestion des catastrophes, de maintien de l'ordre et de préparation aux situations d'urgence.

Autoroute M4: le Nord et le Sud bientôt à 30 minutes l'un de l'autre

Le pays s'apprête à franchir une nouvelle étape dans le développement de son réseau routier. Les premières visites techniques du tracé de la future autoroute M4, reliant Forbach à l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam (SSR), ont été effectuées ce jeudi en présence du ministre des Infrastructures nationales, Govindranath Gunness, et du Haut-commissaire de l'Inde à Maurice, Anurag Srivastava. Ce projet d'envergure, considéré comme l'un des plus importants investissements routiers de ces dernières années, ambitionne de transformer durablement la mobilité entre le Nord, l'Est et le Sud de l'île.

Le futur corridor traversera plusieurs localités stratégiques, notamment Forbach, Rivière-du-Rempart, Pont-Blanc, Constance, Bonne-Mère, Clémencia et Bel Air. Une fois achevée, cette nouvelle infrastructure devrait permettre de réduire un trajet qui peut aujourd'hui durer jusqu'à deux heures et demie aux heures de pointe à environ trente minutes.

La M4, vitrine du Special Economic Package indien

Pour le ministre Govindranath Gunness, cette autoroute représente bien plus qu'un simple projet routier. Elle constitue un levier majeur de développement économique et territorial. Il a souligné que la région Est accueillera ainsi sa première véritable autoroute, offrant aux habitants, aux entreprises et aux visiteurs des déplacements plus rapides, plus sûrs et plus confortables. Le Budget 2026-2027 prévoit une première enveloppe de Rs 2 milliards pour lancer le projet. Le reste du financement sera assuré grâce au Special Economic Package accordé par l'Inde à Maurice. Le ministre a salué le soutien du gouvernement indien ainsi que celui de l'Export-Import Bank of India, dont la ligne de crédit permettra de concrétiser cette infrastructure stratégique.



Les études de consultation pour le tronçon reliant Bel Air à l'aéroport SSR sont déjà en cours. Le processus d'appel d'offres et l'évaluation technique seront pilotés depuis l'Inde, tandis que la Road Development Authority (RDA) prendra en charge l'évaluation financière des propositions. Selon le calendrier annoncé, les travaux devraient débuter avant la fin de cette année et s'étaler sur 30 mois. Les autorités assurent que le projet a été conçu en intégrant les impératifs environnementaux et écologiques afin de limiter son impact

sur les zones traversées.

Le Haut-commissaire indien, Anurag Srivastava, a rappelé que la M4 constitue le projet phare du Special Economic Package annoncé lors de la visite officielle du Premier ministre Navin Ramgoolam en Inde en septembre dernier. D'une valeur globale d'environ 680 millions de dollars américains, ce programme comprend huit grands projets d'infrastructures destinés à accompagner le développement de Maurice. À lui seul, le projet

M4 représente un investissement estimé à 220 millions de dollars américains, ce qui en fait la plus importante réalisation financée dans le cadre de cette coopération bilatérale.

Au-delà du gain de temps, cette nouvelle autoroute devrait désengorger plusieurs axes routiers saturés, améliorer la fluidité du trafic, renforcer la sécurité routière et stimuler les investissements le long de ce nouveau corridor économique reliant trois grandes régions de l'île.



« Chaar Dhaam Yatra » : les langues se délient, les accusations s'accumulent contre un agent

Ce qui devait être un voyage spirituel et l'accomplissement d'un rêve familial s'est transformé en une expérience douloureuse pour plusieurs Mauriciens. Après la publication du témoignage de Roshnee Ghanshiam, habitante de Triolet, qui raconte les circonstances difficiles entourant le voyage de sa mère, Jayantee Ghanshiam, décédée le 8 juin, plusieurs autres personnes ont pris la parole pour dénoncer, à leur tour, leur expérience avec le même agent.

Un voyage qui ne s'est pas déroulé comme prévu

Roshnee Ghanshiam s'était rendue en Inde avec sa mère dans le cadre du « Chaar Dhaam Yatra », un pèlerinage que cette dernière rêvait d'accomplir depuis longtemps. Le voyage s'est déroulé du 24 mai au 12 juin. C'est par l'intermédiaire d'un agent, S.R., habitant de Goodlands, que Roshnee affirme avoir participé à ce voyage. Selon elle, l'agent organiserait régulièrement ce type de pèlerinage avec son épouse.

Elle explique avoir découvert ce voyage à travers des vidéos publiées sur Facebook. Elle affirme ne pas avoir vu, avant son départ, de commentaires négatifs ou de mauvaises évaluations concernant l'organisation. Pour cette habitante de Triolet, ce voyage devait être un moment spirituel et un souvenir partagé avec sa mère. Mais le séjour s'est terminé dans le drame.

Une différence de prix qui suscite des interrogations

Roshnee affirme avoir rencontré plusieurs difficultés durant le voyage. Selon elle, l'agent aurait eu un comportement humiliant envers elle et d'autres participants.

Elle affirme également avoir été contrainte de quitter l'autocar après avoir demandé des explications concernant le prix du vol en hélicoptère vers Kedarnath. Elle aurait payé Rs 16 500, alors que d'autres participants auraient déboursé Rs 10 000. Roshnee affirme que sa mère aurait même envisagé de rent-



Roshnee Ghanshiam en compagnie de sa défunte mère Jayantee Ghanshiam lors du voyage spirituel en Inde

rer à Maurice et de ne pas poursuivre le pèlerinage.

« Comme nous étions déjà vers la fin du voyage, je lui ai demandé de prendre patience », raconte-t-elle. Mais la situation allait rapidement prendre une tournure dramatique. La mère de Roshnee est tombée malade. Selon cette dernière, elle aurait dû se débrouiller seule pour l'accompagner à l'hôpital, dans un endroit qu'elle ne connaissait pas.

« Quand monn dir agent-la, li dir moi aler toi, après mo vini, mais li pann vini. Mo ti tousel dan enn place ki mo pa coner », confie-t-elle. Sa mère est décédée le 8 juin d'un arrêt cardiaque. « Mo mama ti ena 65 ans, mais li pa ti ena problem leker », affirme-t-elle. La jeune femme explique également avoir dû prendre elle-même en charge les frais liés au ra-

patriement de la dépouille de sa mère.

Après le témoignage de Roshnee, d'autres participants prennent la parole

Profondément marquée par cette épreuve, Roshnee explique avoir décidé de partager son expérience afin de mettre en garde d'autres personnes qui pourraient envisager de participer à ce type de pèlerinage.

« Foder monn partaz sa vidéo-la. Mo finn gagn boukou réactions dimoun », explique-t-elle. Elle affirme également avoir appris par la suite que certains commentaires négatifs auraient été supprimés des plateformes liées à l'organisation et que l'agent ne détiendrait

pas de permis pour ce type d'activité.

R., une habitante de Quatre Bornes, raconte que ses beaux-parents avaient participé à ce pèlerinage l'année dernière. Selon elle, cette expérience aurait été l'une des plus mauvaises qu'ils aient vécues, alors qu'ils voyagent régulièrement en Inde et visitent depuis plusieurs années des temples, des sanctuaires et différents lieux religieux. Elle affirme que plusieurs participants, notamment des personnes âgées, auraient été traités de manière irrespectueuse.

Par ailleurs, le forfait aurait inclus le petit-déjeuner, mais les participants auraient souvent dû quitter leur hôtel dès 4 heures du matin, les empêchant ainsi de bénéficier du repas pourtant compris dans le prix. Des frais supplémentaires auraient également été réclamés lors des opérations de change. Elle dénonce aussi les conditions d'hébergement. Malgré la présence de nombreux participants âgés, certains auraient dû transporter eux-mêmes leurs bagages. Elle affirme également que son beau-père aidait régulièrement des personnes âgées à remplir des formulaires, certaines ne sachant ni lire ni écrire. Selon elle, il aurait pourtant été réprimandé pour cette aide.

Plusieurs disputes auraient éclaté durant le voyage et certains participants âgés auraient été profondément affectés par la manière dont ils auraient été traités.

L'Association Sanatan Rakshak saisit la justice

Face à la multiplication des témoignages, l'Association Sanatan Rakshak a décidé de saisir la justice. Arvin et Pawan, membres de l'association, ont déjà recueilli plusieurs témoignages et éléments concernant les voyages organisés par l'agent S.R.

Ils affirment avoir déjà sollicité le bureau de Me Rama Valayden afin d'engager une action civile contre l'agent en question. Des démarches sont actuellement entreprises en ce sens.

Après avoir vainement tenté de solliciter une réaction de l'agent concerné, celui-ci a finalement réagi sur sa page Facebook pour démentir les accusations portées contre lui. Il affirme avoir effectué toutes les démarches nécessaires après le décès de la mère de Roshnee, et assure disposer des documents attestant que les procédures requises ont bien été accomplies.



Études à l'étranger : Cygnus International épinglée, le gouvernement renforce la surveillance des recruteurs

Le ministère de l'Enseignement supérieur serre la vis face aux opérateurs qui recrutent des étudiants pour des établissements étrangers sans disposer des autorisations requises. Dans un communiqué officiel publié jeudi, les autorités mettent en garde le public contre plusieurs entités liées à Cygnus International, tout en laissant entendre que les contrôles se poursuivent dans un secteur désormais placé sous haute surveillance.

Dans un Public Notice diffusé, le ministère affirme que trois entités opérant sous le nom de Cygnus International ne disposent pas d'une licence valide délivrée en vertu du Licensing of Recruiting Agents for Overseas Educational and Training Institutions Act 2006. Les sociétés concernées sont Cygnus International, Cygnus International Pty Ltd (Australia) et Cygnus International (Mauritius) Ltd.

Le communiqué est sans équivoque. Selon les autorités, ces entités ne sont pas

autorisées à recruter, faire de la publicité, promouvoir, démarcher ou exercer toute activité liée au placement d'étudiants auprès d'établissements d'enseignement et de formation à l'étranger.

Une activité strictement réglementée

Le ministère rappelle qu'en vertu de la législation en vigueur, toute personne souhaitant exercer comme agent recruteur doit impérativement être titulaire d'une licence délivrée par les autorités compétentes. Cette obligation vise à protéger les étudiants et leurs familles contre d'éventuels abus ou pratiques trompeuses.

Les sanctions prévues sont particulièrement dissuasives. Toute personne reconnue coupable d'avoir enfreint les dispositions de la loi s'expose à une amende pouvant atteindre Rs 500 000, à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans, voire aux deux.

Le ministère invite les étudiants, leurs parents ainsi que leurs tuteurs à faire preuve de la plus grande prudence avant de s'engager avec un agent de recrutement. Avant tout paiement ou toute signature de contrat, il est recommandé de vérifier que l'intermédiaire figure bien sur la liste officielle des agents agréés.



Cette précaution permet de limiter les risques de fraude, de promesses non tenues ou de placements dans des établissements ne répondant pas aux normes requises.

D'autres opérateurs dans le collimateur ?

Au-delà du cas de Cygnus International, plusieurs sources indiquent que les autorités poursuivent actuellement un vaste exercice de vérification au sein du secteur. D'autres agences spécialisées dans le recrutement d'étudiants vers

l'étranger feraient l'objet d'examen afin de s'assurer qu'elles respectent pleinement les exigences légales.

Si aucun autre nom n'a été rendu public à ce stade, cette opération traduit la volonté du gouvernement de renforcer le contrôle d'un marché en pleine expansion, où les familles investissent souvent des sommes considérables dans l'espoir d'offrir à leurs enfants une formation internationale. Le message des autorités est clair : seuls les agents dûment licenciés peuvent exercer cette activité, et tout manquement à la loi fera l'objet de poursuites.

Redevances de la MBC : la MASA annonce les paiements fin juillet

Les artistes devront encore patienter avant de percevoir les redevances dues par la Mauritius Broadcasting Corporation (MBC). L'exercice de répartition accuse un retard et les paiements sont désormais prévus vers la fin du mois de juillet 2026, sauf circonstances exceptionnelles.

Ce retard s'explique notamment par le fait que les redevances couvrant les années 2021 à 2024 n'ont été perçues par la Mauritius Society of Authors (MASA) qu'en 2026. La MASA explique qu'elle a également dû procéder à un important travail de vérification portant sur plus de 8 000 titres d'œuvres pour Maurice et plus de 6 000 titres pour Rodrigues.

Les vérifications ont également porté sur la validation des œuvres et l'iden-



tification des ayants droit concernés. Parallèlement, les règles de répartition ont été amendées. Les données transmises par la MBC seront désormais utilisées exclusivement pour la répartition des redevances provenant de la corporation.

Afin de renforcer les contrôles avant la distribution des fonds, le conseil d'administration de la MASA vient d'instituer un Comité d'audit de la répartition. Celui-ci devra procéder aux vérifications nécessaires avant la finalisation de l'exercice.

La MASA a également tenu à démentir une information selon laquelle les paiements devaient être effectués le 9 juillet 2026. L'organisme invite ses membres à se fier uniquement à ses communications officielles concernant le calendrier des paiements.

Le ministre des Arts et de la Culture, Mahen Goondeea, a récemment réagi aux allégations selon lesquelles le gouvernement chercherait à prendre possession des Rs 95 millions des comptes de la MASA. Lors de la cérémonie des Artist Excellence and Lifetime Achievement Awards 2025, il a catégoriquement rejeté ces accusations. Le ministre a assuré que chaque roupie serait distribuée de manière transparente aux bénéficiaires concernés.

Vision 2050 : Le rapport final attendu en août après des consultations nationales

Le gouvernement franchit une nouvelle étape dans l'élaboration de sa stratégie de développement à long terme. Décideurs publics, partenaires de développement et représentants de divers secteurs ont participé à un atelier de validation du projet Vision 2050, un document appelé à définir les grandes orientations du pays pour les vingt-cinq prochaines années. Le rapport final est attendu au mois d'août.

Ouvrant les travaux, la ministre des Services financiers Jyoti Jeetun, a souligné que Vision 2050 ne constitue pas une simple stratégie gouvernementale, mais « *un engagement à long terme pour bâtir un pays résilient, prospère et inclusif pour les générations futures* ». La ministre est revenue sur les vastes consultations nationales lancées en décembre dernier par le Premier ministre, Dr Navin Ramgoolam. Pendant six mois, treize consultations régionales ont été organisées à travers le pays et à Rodrigues, réunissant plus de 1 000 participants issus d'horizons divers.

Selon Jyoti Jeetun, cet exercice constitue



l'une des plus importantes démarches participatives jamais entreprises dans le cadre de l'élaboration d'une politique publique. Les échanges ont permis de recueillir les attentes de la population et de construire une vision commune du développement national. « *Vision 2050 consiste à regarder au-delà des défis immédiats afin de définir le pays que nous voulons construire. Sans une planification à long terme, nous risquons de réagir aux crises plutôt que de nous y préparer* », a-t-elle déclaré.

La ministre a également dressé un con-

stat lucide des défis auxquels le pays devra faire face au cours des prochaines décennies. Sécurité énergétique, gestion des ressources en eau, vieillissement démographique, soutenabilité du système de pension ou encore résilience économique figurent parmi les principaux enjeux identifiés.

Elle a regretté que plusieurs de ces défis aient été prévisibles sans pour autant avoir fait l'objet d'une planification suffisante dans le passé. Pour elle, Vision 2050 offre désormais l'occasion d'anticiper les mutations à venir, de renforcer

la résilience nationale et de définir une trajectoire de développement claire et cohérente.

Au cours de cet atelier, l'économiste en chef du ministère, Dr Vimal Thakoor, a présenté les principales conclusions des consultations régionales et thématiques. Son exposé a mis en lumière les secteurs appelés à soutenir la croissance économique à long terme, ainsi que les leviers indispensables pour favoriser la prospérité, la durabilité et une croissance plus inclusive.

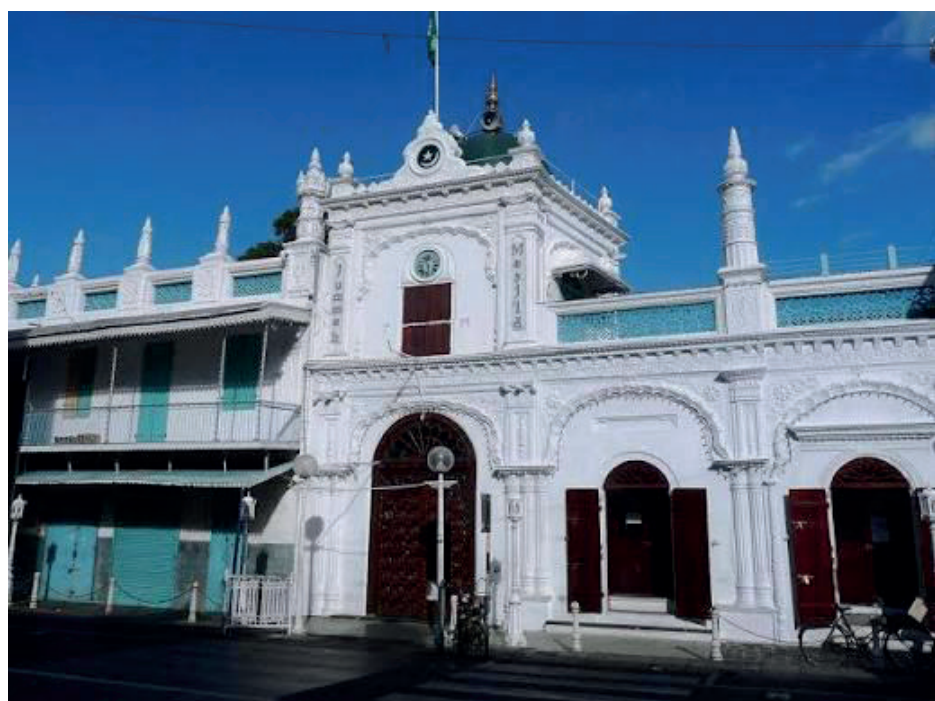
Waqf Act : le gouvernement privilégie le dialogue, aucune réforme sans consensus

Annoncée dans le Budget 2026-2027, la réforme de la Waqf Act avait suscité des interrogations parmi plusieurs gestionnaires de mosquées et de biens waqf, notamment en raison de l'absence de consultations préalables dénoncée par certains acteurs. Face à ces préoccupations, le gouvernement semble désormais privilégier le dialogue et la recherche d'un consensus avant d'envisager toute éventuelle réforme de cette législation datant de 1941.

Selon nos informations, aucune réforme ne devrait être engagée. Le gouvernement souhaite rester à l'écoute des représentants des mosquées et prendre en considération leurs observations et propositions avant toute décision.

L'objectif est de parvenir, le cas échéant, à une évolution du cadre légal dans le bon sens, en tenant compte à la fois des exigences de transparence, des normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et des réalités liées à la gestion des waqfs.

Pour rappel, la Jummah Mosque avait notamment réclamé la suspension des amendements annoncés, estimant que les principaux acteurs concernés n'avaient pas été consultés avant l'élaboration des propositions. L'institution avait toutefois précisé ne pas être opposée à une modernisation de la loi, mais insisté sur la nécessité d'une réforme élaborée en concertation avec les gestionnaires des mosquées, les Mutawallis et les autres parties concernées.



Coopération internationale : Emirats renforce son ancrage à Maurice, le FMI ausculte les douanes

Deux rencontres de haut niveau tenues au Bureau du Premier ministre cette semaine illustrent l'importance stratégique de Maurice sur les plans du transport aérien et du commerce international. D'un côté, Emirates confirme un nouvel investissement majeur avec l'ouverture d'un lounge haut de gamme à l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam (SSR). De l'autre, une mission du Fonds monétaire international (FMI) est à pied d'œuvre pour évaluer l'efficacité de l'administration douanière mauricienne.

Reçu par le Premier ministre, le Dr Navin Ramgoolam, le jeudi 23 juillet, le haut management d'Emirates a confirmé l'ouverture d'un nouveau lounge premium à l'aéroport de Plaisance. Selon Essa Sulaiman Ahmad, Senior Vice President of Commercial Operations for West Asia and the Indian Ocean, cette nouvelle infrastructure sera opérationnelle dès le mois de septembre. Pensé exclusivement pour Maurice, ce salon VIP ambitionne d'établir un nouveau standard de qualité au sein du réseau mondial de lounges de la compagnie émiratie. Au-delà du confort offert aux passagers, cet investissement traduit la confiance d'Emirates dans le potentiel touristique et économique de Maurice.

Le responsable de la compagnie a également salué le soutien apporté par le gouvernement mauricien lors des récentes tensions géopolitiques ayant affecté le transport aérien international. Il a rappelé qu'à la demande du Premier ministre, Emirates avait rapidement renforcé sa desserte afin de permettre le rapatriement de nombreux Mauriciens bloqués à l'étranger, passant exceptionnellement d'un à deux vols quotidiens.

La compagnie a réaffirmé sa volonté de maintenir une connectivité optimale entre Maurice et le reste du monde, tout en poursuivant le développement de ses opérations sur le marché mauricien. La délégation comprenait notamment Sheik Majid Al Mualla, Divisional Senior Vice President - International Affairs, Adnan Kazim, Dep-



uty President and Chief Commercial Officer, ainsi que Marcelo Garcia Rosales, Vice President Aeropolitical and International Affairs.

Le FMI ausculte les douanes mauriciennes

Dans un autre registre, le Premier ministre a reçu une délégation du Fonds monétaire international, conduite par Augusto Azael Perez, Deputy Division Chief. Cette mission technique, composée d'experts internationaux en administration douanière et accompagnée du directeur général de la Mauritius Revenue Authority (MRA), Rohit Ramnawaz, a pour objectif d'évaluer les performances du système douanier mauricien.

L'exercice porte sur les procédures de

contrôle, la facilitation des échanges commerciaux, l'efficacité des opéra-

tions ainsi que la capacité des services douaniers à lutter contre les trafics illicites, notamment celui de la drogue. Selon Rohit Ramnawaz, cette évaluation permettra d'identifier de nouvelles pistes d'amélioration afin de réduire les coûts opérationnels, renforcer les contrôles ciblés et accroître l'efficacité globale de l'administration.

Les premiers constats dressés par les experts du FMI sont encourageants. Selon les informations communiquées à l'issue de la rencontre, aucune faiblesse majeure n'a été relevée à ce stade, les spécialistes estimant que l'administration douanière mauricienne fonctionne déjà de manière satisfaisante.

Les recommandations finales, attendues à l'issue de la mission, devraient toutefois permettre d'optimiser davantage les procédures et de consolider le rôle des douanes dans la protection des frontières, la sécurisation des échanges commerciaux et le soutien à la compétitivité économique de Maurice.



Dubaï : un trafiquant traqué pendant 45 jours dans la zone de transit de l'aéroport

● La police démantèle un réseau international et révèle les nouvelles méthodes des narcotrafiquants

Pendant quarante-cinq jours, il pensait avoir trouvé la cachette idéale. Un trafiquant de drogue est resté dissimulé dans la zone de transit de l'aéroport international de Dubaï, convaincu qu'il échapperait aux autorités puisqu'il n'avait jamais officiellement franchi les frontières des Émirats arabes unis. Mais après plusieurs semaines de surveillance discrète, la police de Dubaï a mis fin à son plan et dévoilé les coulisses d'une vaste opération antidrogue.

L'affaire a été révélée par le brigadier Khalid bin Muwaiza, directeur du département général de lutte contre les stupéfiants de la police de Dubaï. Selon lui, le suspect s'était volontairement installé dans la zone de transit de l'aéroport durant 45 jours, persuadé qu'en ne pénétrant pas officiellement sur le territoire, il resterait hors de portée des enquêteurs.

Mais les unités antidrogue avaient déjà reçu des renseignements indiquant que l'homme dirigeait un important trafic de stupéfiants dissimulés à Dubaï.

Pendant toute cette période, les enquêteurs ont observé ses déplacements, ses habitudes quotidiennes et les communications qu'il entretenait avec plusieurs complices à l'étranger. Les investigations ont finalement permis de confirmer que le réseau préparait la récupération d'une importante cargaison de drogue cachée dans l'émirat afin de la distribuer à différents acheteurs. Le suspect a été interpellé au moment jugé opportun par les enquêteurs.

Une enquête fondée sur le renseignement

Pour le brigadier Khalid bin Muwaiza, cette affaire illustre l'importance du renseignement criminel dans la lutte contre le trafic international de stupéfiants. Les enquêteurs ne se limitent pas aux interceptions téléphoniques. Ils croisent les antécédents judiciaires, analysent les



relations entre suspects, suivent leurs déplacements et travaillent en étroite coopération avec plusieurs services de police étrangers.

Le responsable de la lutte antidrogue a également mis en garde contre une autre réalité : certains consommateurs finissent par devenir eux-mêmes trafiquants. Il a cité le cas d'une femme arrêtée avec près d'un kilogramme de stupéfiants. Initialement toxicomane, elle avait demandé une réduction à son fournisseur en raison de sa consommation croissante. Celui-ci lui avait alors proposé de vendre une partie de la drogue afin de financer sa propre dépendance.

Les autorités ont également démantelé plusieurs réseaux impliquant des adolescents âgés de 16 à 18 ans, qui importaient de l'huile de cannabis par livraison express avant de la revendre sous forme de cigarettes électroniques.

Quatre années pour faire tomber un baron de la drogue

La police de Dubaï a également révélé avoir consacré quatre ans à l'enquête visant un important trafiquant émi-

rati dont le réseau s'étendait jusqu'au Soudan, à l'Égypte et dans plusieurs pays africains. L'homme, qui menait une vie apparemment ordinaire, pilotait pourtant une organisation criminelle internationale spécialisée dans le trafic de stupéfiants.

Les enquêteurs ont multiplié les mis-

sions à l'étranger afin de recueillir des preuves, documenter ses déplacements et établir les liens entre les différents membres du réseau avant de transmettre un dossier complet à la justice fédérale.

Selon la police de Dubaï, les réseaux criminels adaptent constamment leurs méthodes pour contourner les contrôles. Par le passé, de nombreux passeurs avalaient des capsules de drogue afin de les transporter à l'intérieur de leur corps. Certains pouvaient ainsi dissimuler près d'un kilogramme de stupéfiants.

Aujourd'hui encore, les enquêteurs s'appuient sur une combinaison de renseignements et d'observations comportementales pour identifier les voyageurs suspects, notamment ceux voyageant avec très peu de bagages, effectuant des allers-retours en quelques heures ou présentant un comportement inhabituel.

Pour le brigadier Khalid bin Muwaiza, les trafiquants changent sans cesse de stratégie, mais les services antidrogue adaptent également leurs méthodes grâce au renseignement, à l'expérience des enquêteurs et à la coopération internationale. Leur objectif reste inchangé : empêcher les stupéfiants d'atteindre la société et démanteler les réseaux avant qu'ils ne puissent agir.

Coopération Maurice-Dubaï : quand les trafiquants sont repérés avant même le décollage

La coopération entre les autorités de Dubaï et les services mauriciens de lutte contre la drogue s'est considérablement renforcée ces dernières années. Selon des sources concordantes, lorsqu'un passeur est identifié par les services antidrogue de Dubaï, les autorités choisissent, dans certains cas, de le laisser embarquer à destination de Maurice plutôt que de l'interpeller immédiatement. L'objectif est de remonter toute la filière criminelle. Une alerte est alors transmise en toute discrétion aux services mauriciens, notamment à l'ADSU, qui met en place un dispositif de surveillance dès l'arrivée du vol.

Les enquêteurs suivent le suspect jusqu'à la remise de la drogue à ses destinataires présumés, permettant ainsi d'identifier les commanditaires, les intermédiaires et les réseaux locaux.

Cette stratégie, fondée sur l'échange de renseignements et la coopération internationale, a déjà permis de démanteler plusieurs filières de trafic de stupéfiants opérant entre les Émirats arabes unis et Maurice, tout en renforçant les capacités d'enquête des deux pays face à des organisations criminelles de plus en plus sophistiquées.

DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026

57 ans après le premier pas sur la Lune, l'humanité prépare son grand retour

Le 21 juillet 1969 restera à jamais gravé comme l'une des dates les plus marquantes de l'histoire de l'humanité. Ce jour-là, Neil Armstrong devenait le premier homme à fouler le sol lunaire, ouvrant une nouvelle ère dans l'exploration spatiale. Plus d'un demi-siècle plus tard, aucun être humain n'est pourtant revenu sur notre satellite naturel. Mais cette longue parenthèse touche à sa fin. Avec le programme Artemis, la NASA entend renouer avec l'exploration lunaire et préparer, à terme, la conquête de Mars.

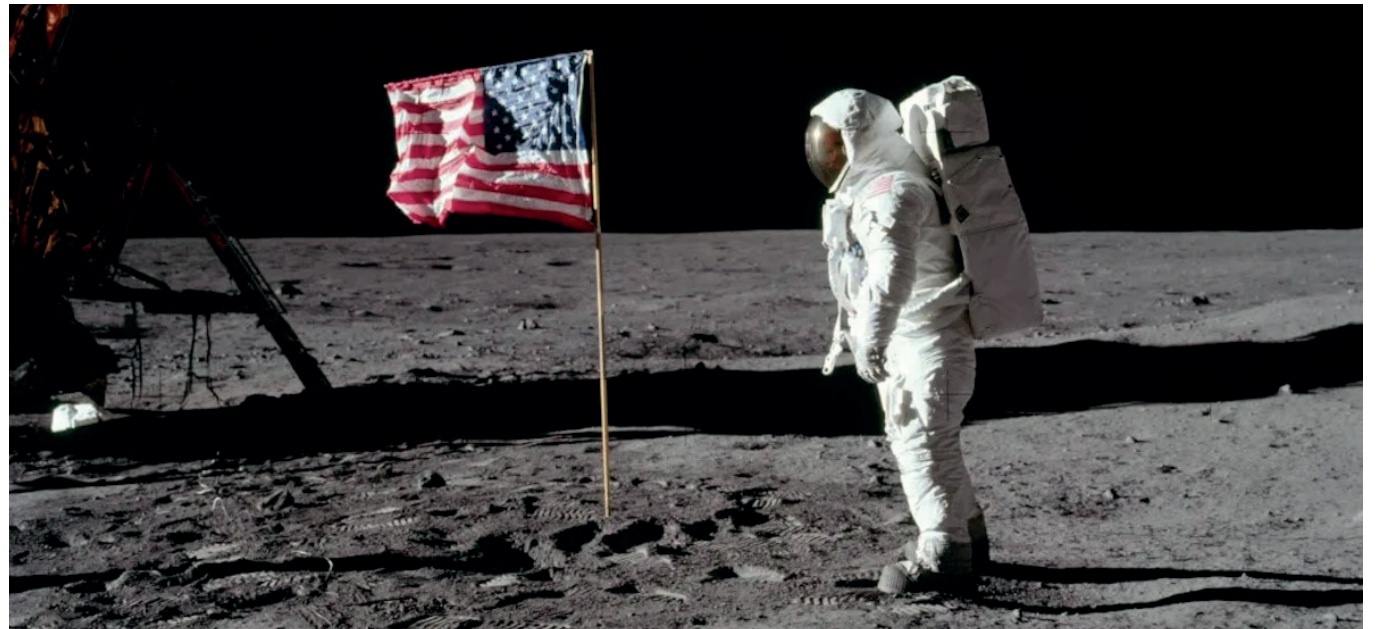
Pour comprendre l'importance de cette mission historique, il faut remonter au cœur de la Guerre froide. Au début des années 1960, les États-Unis et l'Union soviétique se livrent une bataille sans merci pour démontrer leur supériorité scientifique, militaire et technologique. Le 12 avril 1961, l'URSS frappe un grand coup. Le cosmonaute Youri Gagarine devient le premier homme à voyager dans l'espace. Pour Washington, le choc est immense.

Quelques semaines plus tard, le président John Fitzgerald Kennedy fixe un objectif aussi ambitieux qu'audacieux : envoyer un homme sur la Lune avant la fin de la décennie. Beaucoup jugent ce pari impossible. Pourtant, la NASA mobilise près de 400 000 ingénieurs, chercheurs, techniciens et ouvriers, tandis que des milliers d'entreprises participent au développement du programme Apollo.

Huit années plus tard, le rêve devient réalité

Le décollage vers l'inconnu. Le 16 juillet 1969, la gigantesque fusée Saturn V, haute de 110 mètres, décolle de Cap Canaveral, en Floride.

À son bord se trouvent trois astronautes : Neil Armstrong, commandant de la mission, Buzz Aldrin, pilote du module lunaire, et Michael Collins, chargé de piloter le module de commande qui restera en orbite autour de la Lune. Après quatre jours de voyage et plus de 380 000 kilomètres parcourus, Apollo 11 atteint son objectif. Le 20 juillet,



le module lunaire Eagle se sépare du vaisseau principal pour entamer sa descente.

À quelques centaines de mètres du sol, plusieurs alarmes informatiques retentissent. Le site prévu est couvert de rochers. Armstrong reprend alors le contrôle manuel du module et cherche un terrain plus sûr. Lorsque Eagle touche enfin la surface lunaire, il ne reste qu'une trentaine de secondes de carburant. Depuis Houston, le contrôle de mission pousse un immense soupir de soulagement.

Le petit pas qui change le monde

Quelques heures plus tard, les télespectateurs du monde entier assistent à une scène devenue mythique. Neil Armstrong descend lentement l'échelle du module lunaire. À 2 h 56 UTC, le 21 juillet (20 juillet aux États-Unis), son pied gauche touche la poussière lunaire. Sa déclaration entre immédiatement dans la légende :



Quelques minutes plus tard, Buzz Aldrin rejoint son compagnon. Pen-

« C'est un petit pas pour un homme, mais un bond de géant pour l'humanité. »

dant un peu plus de deux heures, les deux astronautes explorent la Mer de la Tranquillité. Ils installent plusieurs instruments scientifiques, prélèvent près de 22 kilos de roches lunaires et plantent le drapeau américain, symbole de la victoire des États-Unis dans la course à l'espace.

À bord du module de commande, Michael Collins poursuit seul son orbite autour de la Lune, souvent décrit comme « l'homme le plus seul de l'univers ». Près de 600 millions de personnes suivent la retransmission en direct, un record pour l'époque. Les images en noir et blanc, parfois floues, font le tour de la planète. Pour des millions de familles, cette nuit de juillet restera gravée dans les mémoires. Apollo 11 devient le symbole de ce que l'ingéniosité humaine peut accomplir lorsque la volonté politique, les moyens financiers et l'excellence scientifique convergent vers un même objectif.

Entre 1969 et 1972, six missions Apollo permettent à douze astronautes de marcher sur la Lune. Puis tout s'arrête. La dernière mission, Apollo 17, quitte la surface lunaire en décembre 1972. Depuis, aucun être humain n'y est retourné.

Artemis : le grand retour

Aujourd'hui, une nouvelle page est en train de s'écrire. Le programme Artemis marque le retour de l'humanité vers la Lune. Après le succès d'Artemis I, qui a testé sans équipage le vaisseau Orion, Artemis II doit emmener quatre astronautes autour de la Lune avant un futur alunissage habité.

À terme, Artemis III ambitionne de faire revenir des astronautes sur la surface lunaire, avec une nouveauté historique : la première femme et la première personne noire à marcher sur la Lune. Mais les ambitions vont bien au-delà d'un simple exploit symbolique.

Les agences spatiales veulent installer une présence humaine durable, construire la station orbitale Gateway, exploiter les réserves de glace présentes aux pôles lunaires et utiliser notre satellite comme base de départ vers Mars.

Une nouvelle course spatiale

Cette fois, les États-Unis ne sont plus seuls. La Chine développe son propre programme lunaire avec l'objectif d'envoyer des taïkonautes sur la Lune avant la fin de la décennie. L'Inde confirme également son ascension parmi les grandes puissances spatiales après le succès de ses missions lunaires, tandis que plusieurs entreprises privées, dont SpaceX, bouleversent les règles du jeu.

Plus de cinquante ans après le « petit pas » de Neil Armstrong, l'humanité se prépare donc à renouer avec son plus grand rêve spatial. Et cette fois, l'objectif n'est plus seulement de visiter la Lune... mais d'y rester pour préparer le prochain bond de géant : celui vers Mars.

Des racines mauriciennes à l'innovation : Sheena Bungsráz révolutionne la santé féminine aux Pays-Bas

Après une carrière internationale dans l'industrie de la nutrition, Sheena Bungsráz a choisi de transformer son expérience du PCOS en projet entrepreneurial. Installée aux Pays-Bas, la Mauricienne a lancé Shakti Nutrition, une marque pensée pour mieux accompagner la santé hormonale des femmes.

Née et élevée à Maurice, Sheena Bungsráz quitte l'île à 17 ans pour étudier la biochimie et le management à Imperial College London. Son parcours professionnel débute dans le secteur des protéines d'œuf destinées à la nutrition sportive. Elle revient ensuite à Maurice et rejoint IBL, où elle travaille sur l'huile de thon.

Deux ans plus tard, une nouvelle opportunité l'amène aux Pays-Bas. « J'ai toujours eu une grande affinité avec les Pays-Bas, notamment parce que le pays occupe une position de premier plan dans l'innovation alimentaire et la santé », explique-t-elle.

Depuis, Sheena a passé quinze ans dans l'industrie de la santé et de la nutrition. Au fil de sa carrière, elle a participé au développement de produits allant de la nutrition infantile à l'accompagnement de patients en récupération après une chimiothérapie, en passant par les besoins d'athlètes de haut niveau, notamment des cyclistes de l'équipe britannique engagée sur le Tour de France. « Je me considère extrêmement chanceuse d'avoir pu travailler sur des produits qui ont un impact réel, à des étapes très différentes de la vie », souligne-t-elle.

Quand l'expérience personnelle devient le point de départ

Dans la vingtaine, Sheena est diagnostiquée avec le syndrome des ovaires polykystiques (PCOS). « J'ai vécu une période où je n'avais pas mes règles pendant une année entière. Je prenais du poids sans vraiment comprendre pourquoi et j'avais très peu de réponses », raconte-t-elle. C'est en travaillant avec



une nutritionniste et en ayant recours à des suppléments ciblés qu'elle parvient progressivement à retrouver un cycle régulier. Cette expérience va profondément modifier son regard.

« J'avais vécu le problème personnellement, mais j'avais aussi l'expertise professionnelle et le réseau nécessaires pour essayer de faire quelque chose », explique-t-elle. De cette rencontre entre expérience vécue et expertise scientifique naît Shakti Nutrition. « À un moment, la question est passée de : "Est-ce que je devrais faire cela ?" à : "Comment pourrais-je ne pas le faire ?" », confie Sheena.

Une marque pensée autour du corps féminin

Shakti Nutrition est née d'un constat : les suppléments sont encore trop souvent conçus de manière générale, alors que les femmes traversent des changements hormonaux spécifiques tout au long de leur vie. Avant de formuler ses

produits, Sheena a échangé avec plus de 300 femmes afin de mieux comprendre leurs besoins.

La marque propose aujourd'hui Serenity, sous forme de gummies, et Synergy, une formule en poudre contenant notamment de la curcumine, du myo-inositol et du magnésium. Le nom Shakti résume la vision de la marque. « Il représente exactement ce que la marque veut incarner : l'énergie et la force féminines », explique Sheena Bungsráz.

Comprendre son corps pour mieux agir

Pour Sheena, l'éducation occupe une place centrale dans sa vision. « La connaissance représente déjà la moitié du chemin. Lorsqu'une femme comprend pourquoi elle ressent ce qu'elle ressent, elle est mieux équipée pour agir », affirme-t-

elle.

Pendant longtemps, des sujets comme le PCOS, la périménopause ou la ménopause ont été peu abordés, voire minimisés. « Beaucoup de femmes autour de moi ont souffert de changements hormonaux et se sont entendu dire : "C'est simplement ce que signifie être une femme." Nous voulons montrer que cela ne devrait pas être la seule réponse », explique-t-elle.

De l'experte à l'entrepreneure

Passer du monde de l'entreprise à celui de l'entrepreneuriat a représenté un changement radical. « En tant qu'entrepreneure, on devient à la fois le département R&D, l'équipe marketing, la responsable de la logistique et le service client », raconte-t-elle.

Son plus grand sentiment de fierté reste toutefois lié aux retours des utilisatrices. « Lorsqu'une femme m'écrit pour me dire qu'elle se sent mieux ou qu'elle a enfin le sentiment d'être comprise, c'est une satisfaction incomparable. C'est pour cela que je fais tout cela », confie-t-elle.

Après avoir construit sa carrière à l'étranger, Sheena souhaite désormais rapprocher son projet de son pays d'origine. « Maurice a profondément façonné la personne que je suis. Je veux que les Mauriciennes puissent avoir accès à ces produits, mais aussi à cette conversation autour de la santé hormonale », affirme-t-elle.



Le Journal du Dimanche

LE JOURNAL DU DIMANCHE

L'info sans compromis

Abonnez-vous dès maintenant

- › Politique
- › Business
- › Sport
- › International
- › Culture & Société

**Chaque semaine,
Le Journal du Dimanche
vous livre :**

- › Des enquêtes exclusives
- › Des interviews sans concession
- › Des analyses économiques pointues
- › Les coulisses du pouvoir
- › Les grandes tendances à Maurice et à l'international



 | Journaldudimanche.com

 Rue Ritter, Curepipe

 info@journaldudimanche.com

 +230 5777 7458

DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026

Protection animale : Rs 2 milliards de l'Inde pour offrir un avenir aux chiens errants

Hôpital animalier ultramoderne, école vétérinaire, sanctuaire pour chiens errants et coopération internationale. Avec une subvention de Rs 2 milliards accordée par l'Inde, Maurice s'apprête à lancer le plus ambitieux projet jamais consacré au bien-être animal. Objectif : apporter une réponse durable à la prolifération des chiens errants tout en renforçant les capacités vétérinaires du pays.



La protection animale s'apprête à franchir un tournant historique. Longtemps confrontées à la problématique des chiens errants et aux limites des infrastructures vétérinaires existantes, les autorités veulent désormais miser sur une approche globale, combinant prévention, soins, formation et prise en charge des animaux abandonnés. Au Parlement, le ministre de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'Économie bleue et de la Pêche, Arvin Boolell, a dévoilé les contours d'un projet d'envergure nationale qui bénéficiera d'un financement exceptionnel du gouvernement indien. Une subvention estimée à Rs 2 milliards permettra la mise en place d'un véritable pôle dédié à la santé animale, comprenant un hôpital animalier de dernière génération et une école vétérinaire.

Cette annonce marque une étape importante dans la coopération entre Maurice et l'Inde. Au-delà du financement, New Delhi entend également apporter son expertise technique afin d'accompagner le développement de cette nouvelle infrastructure, appelée à devenir une référence régionale en matière de médecine vétérinaire.

Un projet qui prend de l'ampleur

Initialement centré sur la construction d'un hôpital animalier et d'une école vétérinaire, le projet a évolué au fil des discussions menées entre les autorités mauriciennes et les partenaires indiens. Le gouvernement souhaite désormais élargir considérablement son champ d'action. Les plans actuellement à l'étude prévoient également la création d'un vaste sanctuaire destiné à accueillir les chiens errants et abandonnés. Ce

sanctuaire aurait pour vocation d'offrir un environnement adapté aux animaux recueillis, tout en facilitant leur suivi médical, leur stérilisation, leur vaccination et, lorsque cela est possible, leur réhabilitation en vue d'une adoption. Cette approche marque une rupture avec les solutions ponctuelles mises en œuvre jusqu'à présent et traduit la volonté des autorités d'agir sur les causes profondes du problème plutôt que sur ses seules conséquences.

Une réponse à un problème devenu national

La question des chiens errants reste l'un des principaux défis auxquels Maurice est confrontée en matière de santé publique et de bien-être animal. Chaque année, des milliers de chiens vivent dans les rues, exposés à la faim, aux maladies, aux accidents de la route et aux mauvais traitements. Leur présence suscite également des inquiétudes chez les habitants en raison des morsures, des nuisances et des risques sanitaires. Les associations de protection animale réclament depuis plusieurs années une stratégie nationale reposant davantage sur la stérilisation, les soins vétérinaires et les campagnes d'adoption plutôt que sur des mesures d'urgence souvent jugées insuffisantes. Le futur sanctuaire devrait justement permettre de réduire progressivement la pression exercée sur les structures existantes tout en améliorant les conditions de prise en charge des animaux recueillis.

La MSAW au cœur du dispositif

Lors de son intervention, Arvin Boolell a rappelé que la Mauritius Society for Animal Welfare (MSAW) poursuit,



avec son ministère, un important travail de réflexion afin d'améliorer les mécanismes de protection animale. L'objectif affiché est de mettre en place des solutions durables permettant de mieux contrôler la population canine tout en garantissant des conditions de vie dignes aux animaux. Le ministre a indiqué que plusieurs pistes sont actuellement étudiées pour renforcer les capacités opérationnelles de la MSAW et moderniser son fonctionnement.

L'expertise internationale sollicitée

Le gouvernement entend également s'inspirer des meilleures pratiques internationales.

Selon Arvin Boolell, l'assistance technique d'experts du Haut-Commissariat de l'Inde à Maurice a déjà été sollicitée afin d'accompagner la conception et la mise en œuvre du projet. Les discussions ne se limiteront toutefois pas aux partenaires indiens. Le ministère

envisage également de collaborer avec d'autres organisations internationales spécialisées dans la gestion des populations de chiens errants et reconnues pour leur expertise en matière de protection animale. Cette coopération devrait permettre à Maurice de bénéficier de modèles déjà éprouvés dans plusieurs pays, notamment en matière de stérilisation de masse, de vaccination, d'identification des animaux, de gestion des refuges et de programmes d'adoption.

Former la prochaine génération de vétérinaires

L'un des volets les plus structurants du projet reste la création d'une école vétérinaire.

Aujourd'hui, de nombreux étudiants mauriciens souhaitant exercer cette profession doivent poursuivre leur formation à l'étranger. La future école permettra non seulement de développer des compétences locales, mais également de renforcer la recherche scientifique, la surveillance des maladies animales et la qualité des soins vétérinaires.

Associée au futur hôpital animalier, cette école pourrait devenir un véritable centre de référence pour Maurice et, à terme, pour la région de l'océan Indien. Des discussions sont déjà engagées entre le ministère et le Haut-Commissariat de l'Inde afin de revoir la portée du projet et d'intégrer les nouvelles composantes envisagées, notamment le sanctuaire pour chiens errants. Au-delà de la seule construction d'infrastructures, ce programme de Rs 2 milliards ambitionne de transformer durablement la manière dont Maurice protège ses animaux.

DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026

Ikka : le retour gagnant de Sunny Deol séduit les Mauriciens

Véritable phénomène sur Netflix, Ikka s'impose actuellement comme le film le plus regardé à Maurice, séduisant les abonnés grâce à son mélange d'action, d'émotion et de suspense. Pour célébrer ce succès, l'équipe du film s'est réunie à Mumbai lors d'une soirée prestigieuse qui a rassemblé plusieurs figures de Bollywood.

Tous les regards étaient toutefois tournés vers Sunny Deol, qui a fait une arrivée remarquée sur le tapis rouge. Élégant et souriant, l'acteur a une nouvelle fois démontré pourquoi il demeure l'une des plus grandes icônes du cinéma indien. Son interprétation puissante dans Ikka est largement saluée par les critiques et le public. Avec un personnage à la fois intense et charismatique, Sunny Deol porte le film avec une présence qui rappelle ses plus grands succès.

À ses côtés, plusieurs célébrités, dont Dia Mirza, ont pris la pose devant les

photographes dans une ambiance festive. Un absent a néanmoins retenu l'attention : Akshaye Khanna. L'acteur, qui joue un rôle clé dans Ikka, n'était pas présent à la soirée. Son absence a rapidement suscité de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux, où les internautes se demandaient : « Akshaye Khanna kahan hai ? » (« Où est Akshaye Khanna ? »).

Porté par un casting solide et l'impressionnante prestation de Sunny Deol, Ikka poursuit son ascension sur Netflix et confirme son immense popularité.



King : Shah Rukh Khan s'apprête à boucler son film le plus attendu

Prévu en août, ce dernier calendrier international n'a toutefois pas encore été officiellement confirmé. L'équipe de production serait actuellement en repérage aux États-Unis, avant de se rendre dans plusieurs pays d'Amérique du Sud afin de trouver les décors définitifs. La majeure partie du tournage aurait déjà été bouclée et il ne resterait plus qu'un dernier programme à l'étranger.

Le réalisateur Siddharth Anand et Shah Rukh Khan chercheraient notamment un décor encore peu exploité au cinéma pour une séquence importante du film. « Shah Rukh et Siddharth voulaient un lieu qui n'avait pas encore été largement montré à l'écran », a ajouté la source. Ce dernier tournage à l'étranger devrait ainsi constituer la dernière étape avant la fin de la production et le lancement de la postproduction.

King revêt également une importance particulière puisqu'il marquera les débuts de Suhana Khan au cinéma en salles aux côtés de son père, Shah Rukh Khan. Réalisé par Siddharth Anand, le thriller d'action est actuellement annoncé pour une sortie en salles le 24 décembre 2026.

Manifestations étudiantes : « Mon cœur est brisé » : Alia Bhatt sort du silence

Alia Bhatt est finalement sortie de sa réserve pour exprimer son soutien aux étudiants mobilisés dans le cadre des manifestations du CJP (Cockroach Janta Party). Dans un message publié sur les réseaux sociaux, l'actrice de Alpha a partagé son émotion face à un mouvement qui secoue actuellement plusieurs régions du pays. « Ces derniers jours m'ont brisé le cœur, puis redonné espoir, encore et encore », a écrit la star de Bollywood, dans une publication largement relayée par ses admirateurs.

Au-delà de son message de solidarité, Alia Bhatt a tenu à rendre hommage au courage des étudiants, rappelant les sacrifices consentis par de nombreuses familles pour permettre à leurs enfants de poursuivre des études, notamment en médecine. Selon elle, chaque jeune mobilisé défend bien plus que sa propre cause : il porte les espoirs

de toute une famille et contribue à ouvrir la voie aux générations futures.

L'actrice estime également que cette mobilisation invite l'ensemble de la société à écouter davantage la jeunesse, qu'elle considère comme l'avenir du pays. Elle a conclu son message par un vibrant « Jai Hind ». Ces derniers jours, plusieurs personnalités de Bollywood ont également affiché leur soutien au mouvement. Des acteurs comme Imran Khan et Shabana Azmi ont participé à certaines manifestations, tandis que l'actrice Ayesha Khan aurait été brièvement interpellée lors d'un rassemblement à Mumbai.

Plusieurs artistes de la scène musicale, dont Raftaar, Hanumankind, KR\$NA, Encore ABJ, Chaardiwari et Yashraj, ont eux aussi exprimé leur solidarité avec les étudiants. L'intervention d'Alia Bhatt, l'une des actrices les plus influentes de sa génération, apporte un nouvel écho à ce mouvement qui continue de susciter un vif débat en Inde.



Arshad Warsi dans un double rôle inédit : Jeevan Bheema Yojana sortira le 28 août

Arshad Warsi s'apprête à relever un nouveau défi au cinéma. L'acteur incarnera pour la première fois de sa carrière deux personnages dans Jeevan Bheema Yojana, une comédie noire mêlant crime et drame familial, dont la sortie mondiale est prévue le 28 août 2026.

Réalisé par Abhishek Dogra, le film met en scène Jeevan et Bheema, deux hommes que tout oppose : l'un est un homme or-



dinaire accablé de dettes, tandis

que l'autre est son dangereux sosie. Lorsque leurs destins se croisent, une série de situations imprévisibles et chaotiques s'enchaîne.

Selon lui, derrière l'humour noir se trouve une histoire profondément humaine, faite de cupidité, de désespoir, d'amour et des conséquences d'un mensonge devenu impossible à arrêter. Le film sortira dans les salles du monde entier le 28 août 2026.

I Play Rocky : le destin hors norme de Sylvester Stallone avant le succès

Cinquante ans après l'arrivée de Rocky dans les salles, l'histoire improbable qui a précédé la naissance du célèbre film sera à son tour portée à l'écran. Intitulé I Play Rocky, le long-métrage reviendra sur les années où un jeune Sylvester Stallone, alors encore inconnu, s'est battu pour réaliser son rêve : écrire Rocky et incarner lui-même le personnage principal.

Le film sortira dans certaines salles le 6 novembre 2026, avant une sortie plus large dans le courant du mois.

Réalisé par le cinéaste oscarisé Peter Farrelly, à qui l'on doit

notamment Green Book, I Play Rocky met en scène un Stallone jeune et déterminé, refusant d'abandonner sa vision malgré les nombreux refus auxquels il est confronté. Dans le film, l'acteur Anthony Ippolito (The Offer) interprète le jeune Sylvester Stallone.

L'histoire revient sur le parcours d'un acteur encore méconnu, convaincu que son destin ne se limite pas à écrire l'histoire de Rocky Balboa. Pour lui, il doit également être celui qui donnera vie au personnage à l'écran. Face aux producteurs qui refusent de lui confier le rôle principal, Stal-

lone refuse de céder. Il mise tout sur lui-même et s'accroche à une idée qui semble alors improbable : faire de Rocky un film et en être la vedette.

Le casting comprend également Matt Dillon, Anna-Sophia Robb, P.J. Byrne, Toby Kebbell, Tracy Letts, Jay Duplass et Stephan James, entre autres. Avec une sortie programmée près de 50 ans après le premier Rocky, I Play Rocky montre que derrière le personnage devenu mythique se trouvait d'abord un jeune acteur qui refusait de renoncer à son rêve.



Deadpool est de retour : Ryan Reynolds promet un nouveau film explosif

Les fans de Marvel peuvent se réjouir. Ryan Reynolds a confirmé qu'un nouveau film consacré à Deadpool était actuellement en préparation, relançant les spéculations sur l'avenir de l'un des personnages les plus populaires de l'univers Marvel.

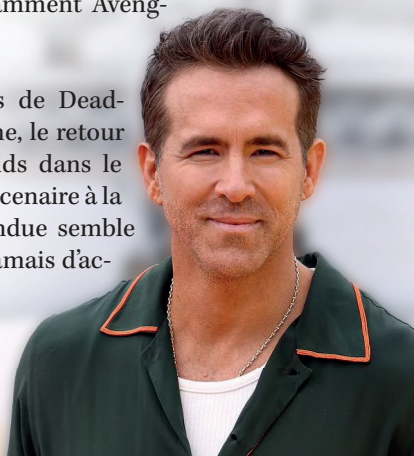
Lors d'une apparition au Fanatics Fest 2026, l'acteur a évoqué le futur de la franchise, quelques mois après le succès de Deadpool & Wolverine.

Ryan Reynolds a notamment souligné que l'univers de Deadpool dispose encore d'un vaste réservoir d'histoires issues des comics qui n'ont pas encore été adaptées au cinéma. Il a également salué le travail du co-créateur du personnage, Fabian Nicieza, ainsi que celui du scénariste Gerry Duggan.

Sans dévoiler de détails sur l'intrigue ou le calendrier de production, l'acteur s'est montré particulièrement enthousiaste quant à la suite de la franchise.

« Ça va être génial », aurait-il déclaré en évoquant le prochain projet. Pour l'heure, aucune date de sortie ni information précise sur le casting ou l'équipe créative n'a été officiellement communiquée. Cette annonce intervient alors que l'attention des fans se tourne également vers les prochains grands projets de Marvel, notamment Avengers: Doomsday.

Après le succès de Deadpool & Wolverine, le retour de Ryan Reynolds dans le costume du mercenaire à la langue bien pendue semble donc plus que jamais d'actualité.



Avengers: Doomsday : Loki serait-il le mystérieux visiteur aperçu chez Steve Rogers?

La bande-annonce d'Avengers: Doomsday continue d'alimenter les spéculations des fans du Marvel Cinematic Universe. Si le retour de Steve Rogers a largement retenu l'attention, un autre détail aperçu dans le trailer suscite désormais de nombreuses théories : la présence de Loki.

Dévoilée lundi soir, la bande-annonce de 2 minutes et 26 secondes montre plusieurs héros réunis face à la menace de Doctor Doom, interprété par Robert Downey Jr. Mais c'est une courte séquence impliquant Loki qui intrigue particulièrement les fans.

Dans le trailer, Tom Hiddleston apparaît avec une carte de la TVA dans les mains, à l'intérieur d'une maison qui semble familière. Plusieurs spectateurs ont immédiatement établi un lien avec la demeure de Steve Rogers, aperçue dans un précédent teaser. Une théorie commence ainsi à circuler : Loki serait-il le mystérieux personnage qui se trouvait chez Steve Rogers ?

Pour les fans, cette hypothèse pourrait être liée aux événements de la deuxième saison de Loki. La série avait profondément bouleversé la structure du temps et des univers parallèles au sein du MCU, ouvrant la voie à de nombreuses connexions entre les personnages.

Le mystère autour de Loki et de Steve Rogers pourrait ainsi constituer l'un des éléments clés de l'intrigue ou simplement une fausse piste soigneusement entretenue par Marvel. Pour l'heure, une seule certitude demeure : les théories ne font que commencer.



Jürgen Klopp : une mission historique pour reconstruire une nation en quête de gloire

Le football allemand avait besoin d'un électrochoc. Après plusieurs années de désillusions sur la scène internationale, la Mannschaft a choisi de confier son avenir à un homme capable de lui redonner une identité, une émotion et une ambition. L'arrivée de Jürgen Klopp à la tête de la sélection représente bien plus qu'un simple changement d'entraîneur : elle incarne une véritable volonté de renaissance. L'ancien technicien de Liverpool et du Borussia Dortmund arrive avec une immense pression sur les épaules, mais aussi avec une réputation de bâtisseur capable de transformer des équipes ordinaires en formations redoutables.



tionnelle.

Cette nomination intervient après un nouvel échec majeur de la Mannschaft. L'élimination prématurée lors de la Coupe du monde 2026 a confirmé les difficultés d'une équipe qui cherche, depuis plusieurs années, à retrouver son statut de grande puissance du football mondial. Après son sacre au Brésil en 2014, l'Allemagne a enchaîné les désillusions avec des éliminations précoces lors des Coupes du monde 2018 et 2022, avant une nouvelle déception en Amérique du Nord. Le constat est sans appel : le talent est bien présent, mais l'équipe manque de continuité, de confiance et d'une véritable identité collective.

Klopp, le choix de la reconstruction

Pour la Fédération allemande de football, Jürgen Klopp apparaît comme l'homme capable de rassembler plusieurs générations. Son principal atout ne réside pas uniquement dans son impressionnant palmarès, mais aussi dans sa faculté à transformer un groupe de joueurs en une équipe soudée.

Au Borussia Dortmund, il avait bâti une formation jeune, intense et spectaculaire, capable de rivaliser avec le géant bavarois. À Liverpool, il a ramené les Reds au sommet du football européen grâce à un jeu fondé sur l'intensité, le pressing et une force mentale excep-

C'est précisément ce qui fait défaut aujourd'hui à l'Allemagne : une personnalité forte capable d'instaurer une véritable culture de la victoire. Klopp devra restaurer la confiance d'un groupe qui compte pourtant plusieurs joueurs de classe mondiale, mais qui a souvent semblé manquer de caractère dans les moments décisifs.

Son premier défi sera de trouver le bon équilibre entre l'expérience des cadres et l'énergie d'une nouvelle génération. L'Allemagne ne peut plus s'appuyer uniquement sur ses anciens leaders, mais elle ne peut pas non plus se priver de joueurs capables d'apporter stabilité et sérénité.

L'Euro 2028, premier grand objectif

Le prochain grand rendez-vous sera l'Euro 2028. Cette compétition constituera un premier test majeur pour mesurer les progrès du projet Klopp. Contrairement à une Coupe du monde, un Championnat d'Europe laisse peu de place à l'erreur et exige une équipe immédiatement performante. L'objectif sera clair : redevenir un sérieux prétendant au titre.

L'Allemagne dispose toujours d'un effectif de grande qualité, avec des joueurs capables de faire basculer une rencontre. Klopp devrait bâtir son équipe aut-

our de talents offensifs tels que Florian Wirtz et Jamal Musiala, deux joueurs qui incarnent l'avenir du football allemand. Leur créativité, leur qualité technique et leur capacité à éliminer leurs adversaires seront essentielles dans un système de jeu plus agressif.

Au milieu de terrain, Joshua Kimmich pourra encore jouer un rôle majeur grâce à son expérience et à son intelligence tactique. Mais Klopp devra également donner davantage de responsabilités à la jeune génération afin de préparer l'avenir.

Une équipe capable de viser la Coupe du monde 2030 ?

Si l'Euro 2028 représente une étape essentielle, la véritable mission de Klopp sera de préparer la Coupe du monde 2030. Son contrat, qui s'inscrit dans la durée, démontre que le projet est pensé sur le long terme.

Pour réussir, Klopp devra moderniser la Mannschaft sans renier son ADN. Historiquement, la sélection allemande s'est toujours distinguée par sa discipline, son organisation et sa capacité à répondre présente lors des grands rendez-vous. Mais le football moderne exige également davantage de vitesse, de créativité et d'intensité.

Le célèbre « *gegenpressing* » de Klopp, basé sur une récupération immédiate

du ballon après sa perte, semble parfaitement adapté à cette évolution. Ce système requiert des joueurs athlétiques, agressifs dans le bon sens du terme et capables de se projeter rapidement vers l'avant.

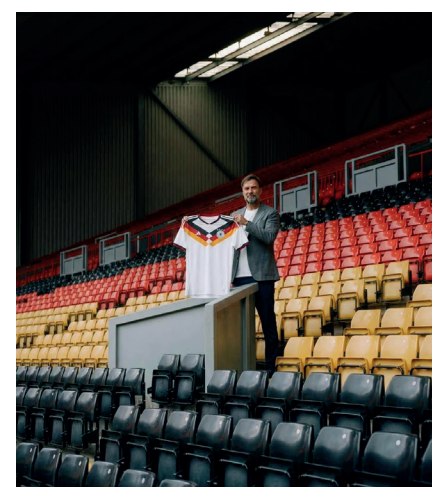
L'Allemagne possède plusieurs profils correspondant à cette philosophie. En défense, Antonio Rüdiger, Nico Schlotterbeck et Jonathan Tah offrent de solides garanties, même si Klopp devra progressivement préparer la relève. Dans les buts, la succession de Manuel Neuer constituera également l'un des grands chantiers des prochaines années.

Une génération dorée à exploiter

L'un des principaux atouts de Klopp sera la richesse du vivier allemand. La génération actuelle offre un mélange prometteur de jeunes stars créatives, de joueurs expérimentés habitués au très haut niveau et de nombreux talents issus des centres de formation.

Des joueurs comme Aleksandar Pavlović, Karim Adeyemi et plusieurs autres jeunes espoirs pourraient pleinement profiter de la confiance d'un entraîneur reconnu pour sa capacité à faire progresser les jeunes joueurs.

À 59 ans, Jürgen Klopp s'apprête peut-être à relever le plus grand défi de sa carrière. Diriger une sélection nationale est très différent d'un club : les joueurs ne sont disponibles que quelques semaines par an, le temps de préparation est limité et chaque résultat est scruté dans les moindres détails.



Mais cette mission correspond parfaitement à son parcours. Klopp a toujours excellé dans les projets de reconstruction, en insufflant une identité forte et en transformant des équipes en difficulté en prétendantes aux plus grands titres.

Arsenal rêve grand : Guimarães, Alvarez, Stones...

Arteta prépare un mercato XXL

Sacré champion d'Angleterre après 22 ans d'attente, Arsenal ne compte pas se reposer sur ses lauriers. Les Gunners ont déjà officialisé deux recrues avec le gardien Illan Meslier, arrivé libre, et l'ailier grec Christos Tzolis, recruté pour 34 millions de livres. Mais le club londonien prépare désormais une deuxième vague de renforts encore plus spectaculaire.

Guimarães, la priorité au milieu

Arsenal s'apprête à transmettre une première offre de 70 millions de livres pour Bruno Guimarães. Les dirigeants londoniens auraient déjà trouvé un accord avec le milieu brésilien, séduit par le projet de Mikel Arteta.

Le principal obstacle reste Newcastle. Après avoir déjà perdu Anthony Gordon, parti au FC Barcelone,

et Sandro Tonali, transféré à Tottenham, les Magpies ne souhaitent pas se séparer d'un autre pilier de leur effectif. Une offre bien supérieure à 70 millions de livres pourrait être nécessaire pour faire plier les dirigeants du nord de l'Angleterre.

Julian Alvarez, le rêve d'Arteta

Depuis plusieurs mois, Mikel Arteta fait de Julian Alvarez sa priorité offensive. L'attaquant argentin de l'Atlético Madrid figure tout en haut de la liste des Gunners.

Mais le dossier s'annonce extrêmement complexe. Les Colchoneros réclameraient plus de 120 millions de livres après avoir déjà repoussé des

approches du Real Madrid et du FC Barcelone. Arsenal étudie différentes options, dont un échange incluant Viktor Gyökeres accompagné d'une importante somme d'argent.

Une défense encore renforcée

Arsenal souhaite également densifier son secteur défensif. Comme lors des précédents mercatos, le club recherche un défenseur polyvalent capable d'évoluer aussi bien dans l'axe que sur un côté. John Stones, libre après son départ de Manchester City, figure parmi les pistes étudiées. Ezri Konsa, solide défenseur d'Aston Villa, est également suivi de près, tandis que Tino Livramento, de Newcastle, demeure une cible de longue date pour le poste d'arrière droit.

Des départs pour financer les arrivées

Afin d'équilibrer ses comptes, Arsenal pourrait également enregistrer plusieurs départs.

Viktor Gyökeres est annoncé comme une possible monnaie d'échange dans le dossier Julian Alvarez. Ben White, Riccardo Calafiori et Gabriel Martinelli suscitent eux aussi l'intérêt de plusieurs clubs eu-

ropéens. Leandro Trossard a déjà quitté l'Emirates Stadium en s'engageant avec Beşiktaş dans le cadre d'un transfert estimé à 15,3 millions de livres.

Le onze de rêve d'Arteta

Si toutes ces opérations aboutissent, Arsenal pourrait aligner une équipe impressionnante.

David Raya conserverait sa place dans les buts, derrière une défense composée de Tino Livramento, William Saliba (à son retour de blessure), Gabriel Magalhães et Piero Hincapié.

Au milieu de terrain, Bruno Guimarães formerait un duo de haut niveau avec Declan Rice, tandis que Martin Ødegaard évoluerait en meneur de jeu.

En attaque, Bukayo Saka et Christos Tzolis accompagneraient Julian Alvarez. D'autres profils offensifs restent toutefois suivis, notamment Ollie Watkins, Bradley Barcola, Eberechi Eze et le jeune prodige de la Juventus, Kenan Yildiz, considéré comme l'une des recrues idéales par Arteta.

Arsenal veut rester au sommet

Le coprésident Josh Kroenke l'a affirmé : le titre de champion ne marque pas la fin du projet, mais le début d'une nouvelle ambition. « Quand vous gagnez un trophée, le soleil se lève à nouveau le lendemain. Il faut immédiatement se remettre au travail. Nos concurrents vont se renforcer et nous devons continuer à évoluer si nous voulons rester au sommet. »

Le message est clair : Arsenal entend profiter de son nouveau statut de champion d'Angleterre pour bâtir un effectif encore plus redoutable et s'imposer durablement parmi les meilleures équipes d'Europe.



Chelsea met le paquet, Garnacho rebondit, Manchester United s'active

Si Arsenal anime le mercato, les autres cadors de Premier League ne restent pas les bras croisés. Chelsea poursuit son ambitieux recrutement en mettant le paquet sur le défenseur français Maxence Lacroix. Rapide, puissant et déjà parfaitement adapté au championnat anglais avec Crystal Palace, il est devenu l'une des priorités des Blues, même si les Eagles réclament une indemnité importante.

De son côté, Aston Villa offre une nouvelle chance à Alejandro Garnacho. L'international argentin rejoint le club de Birmingham sous la forme d'un prêt avec obligation d'achat conditionnelle. Après une expérience mitigée à Chelsea, le jeune ailier espère relancer sa carrière sous



les ordres d'Unai Emery, qui compte exploiter tout son potentiel offensif. À Manchester United, la reconstruc-

tion se poursuit avec un intérêt marqué pour le milieu français Manu Koné. Les Red Devils recherchent un joueur capable d'apporter davantage d'équilibre et d'impact au milieu de terrain, un profil que l'ancien Messin semble parfaitement incarner.

En parallèle, les spéculations se poursuivent autour de Bruno Fernandes. Le capitaine de Manchester United reste la pièce maîtresse de l'équipe, mais son avenir continue d'alimenter les rumeurs. À Manchester City, Rodri demeure lui aussi très convoité, notamment par le Real Madrid. Son départ représenterait un véritable coup dur pour Pep Guardiola tant l'Espagnol est devenu indispensable au fonctionnement des Citizens.

Swapneel Rama : « Le moral est revenu... et le meilleur reste à venir »

Après un début de saison semé d'embûches, Swapneel Rama retrouve peu à peu le sourire. Déjà auteur de trois victoires cette année, dont un succès dans une course classique, le jockey affiche une confiance retrouvée. À l'issue de la très belle performance de Kola Tonic, il s'est confié au Journal du Dimanche sur son retour en forme et les ambitions de son écurie.

■ **Swapneel, Kola Tonic a créé la surprise aujourd'hui. Vous attendiez-vous à une telle performance ?**

C'est vrai que beaucoup de turfistes ont été surprises par sa victoire, mais, au sein de l'écurie, nous savions que Kola Tonic avait les moyens de réaliser une grande performance. Il restait sur deux excellentes deuxième places et il montrait chaque semaine de très bonnes dispositions à l'entraînement. C'est un cheval qui a énormément de cœur et qui ne lâche jamais. Nous étions convaincus qu'en évoluant sur une distance plus longue, il serait encore plus à son avantage. Avec les principaux favoris en présence, nous espérions avant tout le voir très bien courir, mais il a dépassé nos attentes en s'imposant. Il s'est montré très généreux du départ jusqu'à l'arrivée. Il a tout donné et mérite pleinement cette victoire. Je pense qu'il n'a pas encore atteint sa limite et qu'il faudra continuer à le suivre de près dans les prochaines courses.

■ **À titre personnel, cette saison marque aussi votre retour au premier plan. Trois victoires déjà, dont une classique. Le moral est-il de retour ?**

Oui, cela fait énormément de bien. Cette année n'a pas été facile au départ. Il y a eu des moments compliqués où les résultats tardaient à venir. Dans notre métier, il faut rester patient et continuer à travailler sans perdre confiance. Aujourd'hui, les choses commencent à tourner dans le bon sens et cela récompense tous les efforts fournis.

■ **Avez-vous douté durant cette période difficile ?**

Forcément, lorsqu'on traverse une période sans victoire, on se pose des

questions. Mais je n'ai jamais cessé de croire en mon travail. Je savais que si je continuais à travailler sérieusement, les opportunités reviendraient. Le plus important est de rester discipliné et de ne jamais baisser les bras.

■ **La victoire avec At My Command dans une classique a-t-elle changé votre état d'esprit ?**

Oui, gagner une classique apporte énormément de confiance. Ce sont des courses importantes et lorsqu'on les remporte, cela confirme que l'on est capable de répondre présent dans les grands rendez-vous. Cela donne aussi beaucoup de motivation pour la suite de la saison.



“ Le plus important est de rester discipliné et de ne jamais baisser les bras ”

■ **Parlons maintenant de votre nouvel établissement, l'écurie Ruhee. Comment se passe cette nouvelle aventure ?**

Je pense que nous allons encore progresser. Beaucoup de nouveaux chevaux sont arrivés cette saison et il leur faut du temps pour s'adapter aux conditions mauriciennes. Les pistes, le climat, le rythme des entraînements, tout est différent. Cette période d'acclimatation est normale. En plus, l'arrivée de Denis Schwarz est un véritable atout pour l'écurie. C'est un jockey expérimenté qui connaît très bien la piste et qui s'est déjà illustré ici. Son expérience sera précieuse, autant pour l'équipe que pour les chevaux. Je pense qu'il faudra compter sur nous lors des prochaines journées.

■ **Certains supporters s'impatientent pourtant...**

Je peux les comprendre, mais il faut être patient. On ne peut pas demander à un cheval fraîchement arrivé de donner immédiatement son meilleur niveau. Certains s'adaptent rapidement, d'autres prennent un peu plus de temps. L'important est de construire leur pro-



gression sans brûler les étapes.

■ **Quels sont désormais vos objectifs pour cette deuxième partie de saison ?**

Notre objectif est de continuer sur cette lancée et de permettre à l'écurie de remporter le plus de courses possible. Mais il faut rappeler que les courses ne sont jamais un one-man show. Derrière chaque victoire, il y a un véritable travail d'équipe. L'entraîneur, les palefreniers, les vétérinaires, les propriétaires et tout le personnel de l'écurie jouent un rôle essentiel. Chacun apporte sa pierre à l'édifice. Aujourd'hui, tout le monde est motivé et travaille dans la même direction. J'aimerais aussi remercier Vicky

pour la confiance qu'il m'accorde en me confiant certaines montes. Cette confiance est importante pour un jockey et elle me pousse à donner le meilleur de moi-même à chaque course.



“ L'important est de construire leur progression sans brûler les étapes ”

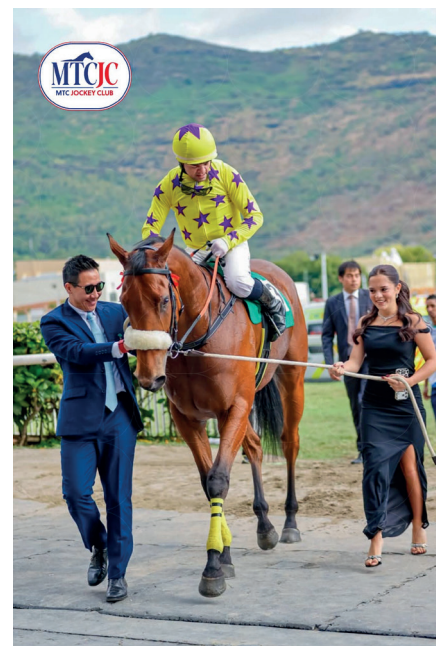
■ **Un dernier mot pour les turfistes ?**

Cette année, le niveau est très relevé. Presque toutes les écuries disposent de chevaux de grande qualité. Même si certains établissements dominent certaines journées, rien n'est jamais acquis d'avance. Dans notre sport, personne ne vient « la fleur au fusil ». Chaque victoire se prépare avec beaucoup de travail, d'humilité et de détermination. La concurrence est très forte et il faut se battre à chaque course. Je remercie tous les turfistes qui continuent à nous soutenir. Leur confiance et leurs encouragements nous motivent énormément. Nous allons continuer à donner le meilleur de nous-mêmes pour leur offrir de belles performances.



11e journée : Paul Foo Kune écrase la concurrence, Manoel Nunes s'empare du trône

L'écurie Paul Foo Kune a marqué de son empreinte la des courses disputée samedi au Champ de Mars. Avec quatre victoires en sept épreuves, l'établissement réalise une démonstration de force et se positionne plus que jamais comme un sérieux prétendant au championnat des écuries. Dans le même temps, Manoel Nunes, auteur d'un triplé magistral, prend seul les commandes du championnat des jockeys.



Le festival a débuté avec Fire Starter, avant de se poursuivre grâce à My Archangel, Brave Bomber et Rich Folks Hoax, vainqueur de l'épreuve principale, The Aqua Springs Global Heritage. Une performance exceptionnelle qui pourrait peser lourd dans la course au titre. La journée a également été celle de Manoel Nunes. Le jockey brésilien a signé un superbe triplé avec My Archangel, Brave Bomber et Rich Folks Hoax, portant son total à 16 victoires en seulement sept journées. Grâce à cette remarquable moisson, il dépasse Raymond Danielson et s'installe seul en tête du championnat des jockeys. Une récompense logique pour celui qui enchaîne les prestations de haut niveau depuis l'ouverture de la saison.



Fire Starter ouvre le bal

La réunion avait idéalement commencé pour Paul Foo Kune avec le succès de Fire Starter, monté par Kersley Ramsamy. Très prometteur lors de ses débuts sur 990 mètres, le pensionnaire a confirmé tout son potentiel en prenant rapidement les commandes avant de contrôler les opérations jusqu'au poteau. Malgré la belle fin de course de Nordic Prince, le vainqueur a conservé un net avantage. Lunar Descent termine troisième devant Canford Lights. Temps officiel : 1m25.42s.

Des débuts gagnants pour Pierre Corne Orffer chez Aqua Stallions

La deuxième épreuve a souri à Pierre Corne Orffer, qui effectuait sa première monte sous les couleurs de l'écurie Aqua Stallions. Bien placé dans le sillage de son compagnon d'entraînement

Lava Burst, Indigenou a produit une accélération décisive dans les 300 derniers mètres pour dominer son rival. Le favori Dance To The Sun a dû se contenter de la troisième place devant Global Warrior. Temps officiel : 1m29.06s.

Kola Tonic avec Rama crée la surprise

La première véritable surprise de la journée est venue de Kola Tonic. Après deux encourageantes deuxième plac-



es, le représentant de l'écurie Vicky Ruhee, rallongé pour l'occasion et muni d'ocillères, a enfin ouvert son compteur. Monté avec beaucoup de sang-froid par Swapneel Rama, il a résisté jusqu'au bout au retour du favori Trick Or Tequila. Longtemps animateur, New York City conserve la troisième place devant Lomu. Temps officiel : 1m41.27s.

My Archangel lance le festival

Le véritable récital de Paul Foo Kune a débuté dans la quatrième course avec My Archangel. Déjà victorieux la semaine précédente, le pensionnaire a confirmé son excellente forme en signant un deuxième succès consécutif. Rapidement installé en tête, il a parfaitement répondu aux sollicitations de Manoel Nunes, qui n'a demandé l'effort qu'à l'entrée de la ligne droite. Le duo s'est ensuite envolé vers une victoire sans discussion devant Tsunami Warning, Warbird et Babylon. Temps officiel : 1m27.96s.

Brave Bomber confirme tout son talent

Brave Bomber, très attendu après ses excellentes prestations face à Cumbre Vieja n'a pas rate son retour. Comme à son habitude, Manoel Nunes a rapidement pris les commandes avant d'imprimer un train sélectif. À environ 400 mètres du but, il a sollicité sa monture, qui a immédiatement changé de vitesse pour se détacher avec autorité. Makazole prend la deuxième place devant le favori Bounceback, tandis que Let's Play Poker complète le quarté. Temps officiel : 1m37.08s.

DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026

Rich Folks Hoax par- achève la démonstration

L'épreuve principale, The Aqua Springs Global Heritage, disputée sur 1 450 mètres, a permis à Paul Foo Kune de signer un quatrième succès au cours d'une journée exceptionnelle. Une nouvelle fois parfaitement parti, Rich Folks Hoax s'est installé aux avant-postes sous la selle de Manoel Nunes, qui a parfaitement dosé le rythme avant d'accélérer progressivement à environ 600 mètres de l'arrivée. Pris de vitesse, ses adversaires n'ont jamais pu revenir, malgré la très belle fin de course de War Chariot. Pour sa rentrée, Common Grounds a laissé une excellente impression en terminant troisième devant William Rufus. Temps officiel : 1m27.74s.

That'll B The Day poursuit son sans-faute

La septième et dernière course est revenue au favori That'll B The Day, qui poursuit son parcours sans faute sous les couleurs de l'écurie Arveen Nagadoo. Déjà victorieux lors de ses débuts, il a une nouvelle fois fait parler sa vitesse naturelle sous la monte d'Ianish Taka, résistant courageusement au retour de Fine One. Diamond Days complète le podium devant Unsung Hero. Temps officiel : 1m22.53s.

Plusieurs enquêtes ou- vertes par les commissaires

Le rapport intérimaire des commissaires fait état de plusieurs incidents qui feront l'objet d'enquêtes mardi. Les investigations porteront notamment sur les interférences impliquant Lunar Descent, Love On Time et River Hawk dans la première course, Indigenious et Dance To The Sun dans la deuxième, ainsi que Fine One et Diamond Days dans les derniers mètres de la course de clôture.



Par ailleurs, Grant Van Niekerk a écopé d'une amende de Rs 30 000 après avoir reconnu ne pas avoir mené War Chariot jusqu'au passage du poteau. De son côté, Raymond Danielson a été déclaré inapte à poursuivre sa journée par le Chief Medical Officer après la cinquième course, obligeant les commissaires à le remplacer pour ses montes restantes.

Sur le plan vétérinaire, Global Warrior a été déclaré boiteux de l'antérieur gauche, Fateful Day de l'antérieur droit, tandis que War Chariot n'a pas correctement allongé son action. Love On Time, Lunar Descent et Rainwater ont présenté des signes de toux après leurs courses respectives. Enfin, Military Force devra satisfaire à un barrier trial avant d'être autorisé à recourir, après s'être montré difficile à charger dans les stalles.

Le Mauritius Derby pourrait finalement être disputé en août

En marge des résultats sportifs, une



autre information importante est venue animer l'actualité hippique. Le président du Mauritius Turf Club, Santosh Gujadhur, a confirmé qu'une reprogrammation du Mauritius Derby, dernière manche du championnat des 4 ans, était actuellement à l'étude. Si cette option est retenue, la prestigieuse classique pourrait finalement être disputée au mois d'août, offrant davantage de temps aux entraîneurs pour préparer leurs pensionnaires.

Après une semaine de relâche, les courses reprendront le 8 août avec la 12e journée, dont l'épreuve phare sera la Tote Golden Trophy sur 2 200 mètres. Les premiers engagements annoncent déjà un plateau relevé avec la participation attendue de Future Swing, Tamarisk Tree et Good Council, trois concurrents qui promettent une confrontation de très haut niveau et lanceront la deuxième partie de la saison sous les meilleurs auspices.



DIMANCHE 26 JUILLET AU 1ER AOÛT 2026



EXPRESSION OF INTEREST

PROCUREMENT REFERENCE: EOI/STC/2026/19

The State Trading Corporation is hereby inviting Expression of Interest from potential service providers for the Rental of Two Trucks for distribution of its essential commodities to retail shops across Mauritius.

The Expression of Interest in a sealed envelope clearly marked “*Expression of Interest for the Rental of Two Trucks*” and reference: “*EOI/STC/2026/19*”, should be deposited in the Bid box A located at the Registry Section, Ground Floor, State Trading Corporation, 55, Business Zone, Ebene Cybercity 72201, Ebene Reduit, or by email on email address: tender-services@stcmu.com by **Monday 03 August 2026 up to 14:00 hours (local time), at latest.**

The document is available for download on the STC website (www.stcmu.com), as from **21 July 2026.**

Only the shortlisted service provider (s) shall be invited to submit their proposals

Expression of Interest received after the specified date and time shall not be considered.

STC shall not incur any obligation with regard to this Expression of Interest exercise and reserves the right to accept or reject any interest expressed, or annul the whole exercise without any justification or any liability whatsoever.

21 July 2026

STATE TRADING CORPORATION
55, Business Zone, Ebene Cybercity 72201
Ebene, Reduit
Tel: +230 401 0800

the
cube

BIG SPACE. BIG OPPORTUNITIES.

Discover spacious **office spaces** designed
to help your **business grow.**

Contact us
today for a visit!



Prime location
in **Ebene**



5982 3939